

JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. OCTOBRE

1777.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Impri-  
meur de Sa Maj. l'Impératrice Reine Apost.

---

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbations  
du Commissaire - Examineur,*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

15. OCTOBRE

1777.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Lettre à Mr. de la Harpe , folliculaire des philosophistes , en réponse à la critique contre l'ouvrage de Mr. l'abbé Guérin-du-Rocher , insérée sous le nom de Mr. de Voltaire , dans le 15<sup>me</sup>. n<sup>o</sup>. du Journal de politique & de littérature du 25 Mai 1777. A Amsterdam.*

CETTE petite brochure qui n'est que de 53 pages , suffit pour apprécier la Diatribe que Mr. de V. a opposée à l'histoire des temps fabuleux. Cet excellent ouvrage, que

nous avons annoncé dans le Journal du 15 Mars, p. 410, fruit d'une érudition immense dirigée par les principes les plus sages & les plus sûrs, a répandu une alarme générale parmi la troupe philosophique ; on a compris que les plus fameuses productions de l'incrédulité étoient renversées de fond en comble, quant à la partie historique, par les observations de l'abbé Guérin. On se préparoit à ne plus croire ni à la *philosophie de l'histoire*, ni aux *questions sur l'encyclopédie*, ni enfin à tout ce qui tendoit à combattre l'histoire sainte par l'histoire profane. Dans ces critiques circonstances on jugea qu'il falloit avoir recours au commandant-général de l'armée anti-chrétienne, & le vieux seigneur de Ferney fut obligé de reparoitre à la tête des légions ; il assembla aussi tôt, quelques sarcasmes, quelques calambours & épigrammes, par lesquels il ne faut pas douter qu'il n'ait mis en piece tous les raisonnemens & les savantes observations de l'abbé Guérin, puisque Mr. de la Harpe s'est hâté de célébrer cette solennelle victoire dans son Journal, jadis celui de Mr. Linguet. Nous n'approuvons pas tout-à-fait les dénominations de *folliculaire* & de *philosophistes* (a), par lesquelles débute l'apologiste

---

(a) Le terme de *philosophiste* paroît néanmoins propre à remplacer celui de *philosophe* quand il est employé par abus. Ainsi on pourroit appeler les nouveaux philosophes des *philosophistes*, & leur prétendue philosophie seroit désignée par le mot *philosophisme*

de Mr. Guérin. Nous aimons à voir la modestie & la simplicité dans le titre, la véhémence & la plaisanterie dans le corps de l'ouvrage pour y servir d'affaiblissement à la force des raisons. Mais il est vrai que la morgue de ces sortes de gens est telle, qu'on ne peut presque s'empêcher de se tourner contre leurs personnes & de leur demander les titres de leur insolence :

*Sed vos qui tandem ? quibus aut venistis ab oris.* Æn. r.

Le caduc Démocrite commence par inviter l'abbé Guérin à réformer le titre de son ouvrage : *histoire véritable des tems fabuleux*. La raison sur laquelle il fonde cette critique, n'a pas paru des plus judicieuses aux connoisseurs. *Toute fable*, dit-il, *est mensonge. L'histoire véritable des fables n'est précisément que l'histoire véritable des mensonges* : or il répugne qu'il y ait vérité là où il y a mensonge ; donc l'histoire véritable des tems fabuleux présente une ineptie par le seul énoncé.

Il est clair que le cacochyme seigneur de Ferney, qui n'y voit plus goutte, à ce qu'on dit, n'a pas lû par lui-même l'ouvrage du savant abbé, & qu'il s'en est rapporté trop légèrement aux yeux de la bonne madame Denys, & aux lunettes infidelles du pere Adam. . . . Si Mr. de Voltaire

---

*philosophisme*. Comme on a distingué les épicuriens & les épicuristes. Par-là on éviteroit toute équivoque ; & le mot *philosophie* ne perdrait rien de sa dignité.

avoit voulu se faire rendre un compte exact du livre de l'érudit auteur, & parler, une fois dans sa vie, sans plaisanterie sur un sujet sérieux, il auroit avoué que Mr. l'abbé Guérin ne se propose dans son ouvrage que de montrer que les fables de l'antiquité sont, pour la plupart, des altérations de la vérité empruntée originairement de nos livres saints; & en assignant la source pure où d'abord la bonne foi des premiers historiens avoit puisé, & que l'ignorance a corrompue par la suite, de dissiper les nuages répandus sur les tems qu'on appelle *fabuleux*; & là où on ne voyoit que les fictions d'une mythologie bizarre, de faire appercevoir les traces d'une vérité au moins défigurée. Qu'y a-t-il donc de plus conforme à son plan que ce titre : *histoire véritable des tems fabuleux* ?

Nous avons lu l'ouvrage de Mr. Guérin avec une attention, & si nous osons le dire, avec une défiance toute particulière; du premier abord nous avons craint de trouver un savant qui donnât ses imaginations & ses hébraïsmes pour des découvertes lumineuses, & qui par-là n'eût mérité que l'épithète donnée autrefois à un littérateur fameux *doctè delirans*. Mais la lecture de l'ouvrage a corrigé ce préjugé, nous n'avons trouvé que des observations fondées sur des rapports si frappans, qu'il n'est pas possible de n'en pas reconnoître si-non toujours le résultat certain & évident, au moins la vraisemblance & l'étonnante analogie. Il ne

faut pas s'arrêter à ce que d'autres favans, tels que Vossius, Thomassin, Huet, ont écrit sur cette matiere, ils ne semblent qu'avoir pressenti la possibilité de démontrer des rapports dont ils avoient fait l'ensemble d'une maniere confuse. Mr. l'abbé Guérin a exécuté, ce qu'ils n'ont que dessiné & indiqué. Son ouvrage plein d'érudition & de recherches, & par-là peu goûté dans le siècle des Romains & des Drames, n'étoit pas connu dans nos provinces; l'annonce que nous en avons faite, l'avoit fait désirer par plusieurs personnes, mais on ne le trouvoit chez aucun libraire d'Allemagne ni des Pais-Bas; par les soins que nous y avons donnés, on peut l'avoir aujourd'hui chez l'imprimeur de ce Journal, & à Liege chez Orval-Demazeau.

Mr. de V. aiant dit qu'il ne pouvoit comprendre comment l'histoire véritable des tems fabuleux peut venger l'Écriture sainte; on lui répond par le passage suivant, qui fait connoître parfaitement le but & l'importance de l'ouvrage de Mr. Guérin. "Avez-vous oublié, chrétienne compagnie, que vous ne cessez de dire, d'écrire & d'imprimer que Moïse & les autres auteurs sacrés sont postérieurs aux plus célèbres écrivains de l'antiquité profane; que les Livres saints ont été fabriqués après coup, & depuis la captivité de Babylone; que les Hébreux, dont Moïse a écrit l'histoire, & qui ont fait un long séjour en Egypte, ont emprunté beaucoup d'usages des Egyptiens,

par exemple, la circoncision ? Le vénérable Nestor, votre capitaine-général, se seroit plutôt fait hacher que de ne pas soutenir ce fait comme une vérité incontestable. Ne vous souvient-il plus que, depuis vingt ans surtout, vous ne cessez, vous Messieurs de la philosophie, de supplier d'un ton goguenard les apologistes de la religion de vous dire pourquoi les miracles qu'on prétend avoir été opérés par Moïse en Egypte, & qui bouleverserent toute la face de ce royaume, pourquoi ces prodiges éclatans, qui dûrent faire sur les esprits une sensation épouvantable, & laisser après eux des traces effrayantes pendant plusieurs siècles, ne sont pas rapportés par un seul historien profane, pas même par Hérodote, qui a écrit l'histoire d'Egypte d'après les monumens du pais, encore moins par Manethon, *prêtre de cet empire & scribe des archives sacrées*, qui n'en disent pas un mot, & qui cependant devoient contenir des vestiges des fléaux terribles qu'attira sur Pharaon & ses sujets son invincible obstination à empêcher les Hébreux de sacrifier à leur Dieu ? Vous vous rappelez bien, dignes successeurs, héritiers & aïans cause de Porphyre, de Celse & de Julien le philosophe (a), vous vous rappelez bien que voilà vos grandes

---

(a) Mr. de Voltaire veut qu'on ne nomme pas autrement Julien l'Apostat, à moins qu'on ne veuille le nommer *le second des hommes*, en laissant la première place à Marc-Aurèle.

objections contre l'ancien testament. Eh bien ! le docte Guérin aiant découvert que l'histoire d'Égypte, telle que nous l'avons dans Hérodote, dans Manethon & dans Diodore de Sicile, n'étoit qu'une copie informe, mais reconnoissable de nos Livres saints, jusques-là qu'on lit dans Hérodote des phrases entieres du texte sacré, & que l'ordre des faits rapportés par lui est parallele à celui de la narration de l'Écriture sainte, a fait part au public du fruit de son travail, dont le résultat lui a paru à lui-même si étonnant, que s'il n'avoit pas été entraîné comme malgré lui à sa découverte, il auroit craint de ne donner qu'une opinion systématique „

A la fin de l'ouvrage on trouve une *réfutation pressée* & une espèce de parodie où l'auteur suit pas à pas le seigneur de Ferney; il en résulte une espèce de dialogue très-intéressant. Nous croions devoir en extraire une partie, parce que la petite brochure est très-rare; les philosophes l'ont étouffée dans son berceau, l'auteur a dû piteusement la faire imprimer en province, d'où elle est entrée à Paris, on ne fait comment.

*Mr. Guérin-du-Rocher suppose toujours* Mr. de  
*qu'il y a une conspiration contre l'Eglise.*

En effet, Mr. Guérin-du-Rocher a grand L'A.  
 tort de le *supposer*. Il est persuadé qu'il y a bien plus qu'une *conspiration contre l'Eglise*. Une *conjurat*ion est toujours une trame ourdie dans le secret : ici, au contraire, c'est une guerre ouverte, & dont on ne se cache

che plus. C'est une chimere que cette idée-là, n'est-ce pas ? Les auteurs du *Christianisme dévoilé* & de la *philosophie de l'histoire* font des êtres fantastiques, ou des individus isolés qui ne tiennent à personne : Mr. de Voltaire prend donc ses lecteurs pour des *Hottentots*, qui n'ont pas la moindre idée de ce qui se passe en Europe depuis plusieurs années.

Mr. de V. *Mr. Guérin, simple Prêtre, suppose que c'est à lui à venger l'Eglise.*

L'A. Quoi ! vous savez, *Papa grand-homme*, que Mr. Guérin est *Prêtre*, & vous ne concevez pas de quoi il se mêle en voulant *venger l'Eglise* ! A qui est-ce donc de la venger ? Aux philosophes ? à vous ? Vos ennemis disent que vous êtes dévoré depuis long-tems d'une fièvre maligne appelée *zélotypie* ; est-ce que vous seriez aussi jaloux des fonctions *ecclésiastiques* de Mr. Guérin ? Parce que vous êtes monté dans la chaire de l'église de Ferney, *affublé d'un ample vitichoura*, pour y prêcher les paroissiens vos vassaux (a), voulez-vous donc qu'on tire l'échelle après vous ?

Mr. de V. *Qui attaque de nos jours l'Eglise, & qui se plaint d'elle ?*

L'A. Personne assurément, pas même l'auteur & les éditeurs de *la bible enfin commentée*

---

(a) Le bruit de cette anecdote a retenti dans toute la France. Mr. l'évêque de Geneve, dans le diocèse duquel est Ferney, écrivit à ce sujet une bonne lettre au prédicateur intrus.

par les aumôniers du Roi de Prusse. (a).

Un reste de pudeur trahit ici le critique; il a rougi de dire, *qui attaque la religion?* Il a mieux aimé dire, *qui attaque l'église?* Le nom de *religion* eût paru si fort, qu'on eût ri au nez de ces Messieurs. Celui d'*église*, dont on ne se plaint point, & qui fait une allusion maligne à certains abus, a paru plus propre à donner le change. Pitoyable artifice!

*C'est ainsi que Saint-Sorlin-des-Marais se* Mr. de  
*disoit envoié de Dieu, à la tête d'une ar-*  
*mée de trente mille hommes . . . . Som-*  
*mes-nous dans le tems que le Jésuite LeTel-*  
*lier remplissoit les prisons du royaume des*  
*partisans de la grace efficace?*

Bravo! *Saint-Sorlin-des-Marais*, le L'A.  
*Jésuite le Tellier*, à propos de *Ménès* & de  
*Sésostris!* *Les lettres de cachet* & les cent  
*une propositions*, au sujet des pyramides de  
*Memphis* & des caractères hiéroglyphiques!  
En vérité Mr. de Voltaire est unique dans  
son genre pour les rapprochemens.

Nous ne sommes plus, il est vrai, dans  
le tems où l'on envoioit à la Bastille les  
partisans de la grace efficace; mais nous  
sommes dans le tems où les philosophes,  
quand ils ont le pouvoir en main, font cos-  
tifier les ennemis de l'œuvre encyclopédique.

*Sommes-nous dans ce siècle déplorable où* Mr. de

---

(a) Satyre grossière de Mr. de V. contre les livres saints; publiée en 1776.

*des hommes indignes de leur saint ministère vendent dans des cabarets la rémission des péchés , & faisoient de l'autel un bureau de banque ; où l'on s'égorgeoit d'un bout du monde à l'autre pour des argumens.*

L'A. Peste ! quel pathos ! quelle vigoureuse sortie contre le Clergé ! Ici l'imagination de l'auteur ( qui est poète ) s'exalte & s'échauffe.

Il est vrai que nous ne sommes plus dans ce siècle déplorable, où l'on vendoit dans des cabarets la rémission des péchés ; mais nous sommes dans le siècle où une coterie accréditée vend, aux prix de la plus vile adulation le titre d'académicien.

Nous ne sommes plus dans le siècle où l'on voit des bureaux d'indulgence, mais où se tiennent des bureaux d'esprits ( a ).

Heureusement nous ne sommes plus dans le tems où l'on s'égorgeoit d'un bout du monde à l'autre pour des argumens ; mais nous sommes dans le siècle fortuné où les apôtres de l'humanité prêchent d'un bout de la France à l'autre une croisade contre tous les prêtres. Sommes-nous dans le siècle où l'on assassinoit en Amérique jusqu'à douze

---

( a ) Voyez le Journal du 1. Janvier 1777, P. 70.

millions d'hommes innocens pour leur enseigner la voie du salut ? Réflexion admirable & neuve, qui fait une allusion fine au sublime ouvrage intitulé, *conquête du Pérou*, où les *Incas* (a), dont l'auteur néanmoins a assuré que *Las-Cazas*, même lorsqu'il étoit simple prêtre, a fait tous ses efforts pour empêcher ces assassinats; preuve sans réplique qu'on y égorgeoit pour apprendre la voie du salut.

Il y a de l'adresse à nous rappeler ici l'ouvrage des *Incas*; c'est nous faire penser à son auteur, Mr. Marmontel, le même que celui qui, en vous haranguant, mon cher la Harpe, lors de votre inauguration à l'académie, occasionna des battemens de mains à tout rompre, & si bruians qu'ils vous faisoient bondir sur votre fauteuil doctoral.

• Nos évêques françois donnent tous les Mr. de jours des exemples de tolérance.

Ceci est impaïable. Quoi ! parce que nos L'A. prélat<sup>s</sup> laissent en paix, à cause de sa caducité, le vieux malade, ils sont tolérans, c'est-à-dire, philosophes (car l'un est synonyme de l'autre dans le *Lexicon* appelé *raison par alphabet* (b). Je vous garantis que les fumigations de l'encens de votre bon-homme de thuriféraire n'entêteront pas nos évêques

---

(a) Voyez le Journal du 1. Mai 1777, p. 3.

(b) Ouvrage de Mr. de Voltaire.

françois , par la raison qu'ils entendent le françois.

Mr. de V. *Le savant Guérin . . . se bat contre des moulins à vent.*

L'A. Je suis enchanté d'apprendre que Mr. de Voltaire *n'est qu'un moulin à vent* ; car il est bien certain que l'abbé Guérin, dans son livre, lui a poussé vingt bottes des mieux assénées. Aussi *le moulin à vent* en tient dans l'alle. . . L'idée du *moulin à vent* est heureuse ; mais on pourroit également dire que l'abbé Guérin *se bat* contre une *girouette* (a) ; car *l'oriflamme* des penseurs *circumfertur omni vento doctrinæ*.

La maniere de réfuter de Mr. de V. fait naître ici une question d'une nature assez singuliere. Comment cet homme qui s'appelle *le vieux malade de Ferney*, qui n'écrit pas une lettre sans y insérer ses infirmités, son âge, sa cécité, & la proximité du tombeau, comment dis-je un tel homme peut-il posséder encore toute la véhémence des injures & tout l'artifice des sophismes ? Ce mystere qui d'abord paroît d'une obscurité profonde, s'explique d'une maniere aussi agréable que satisfaisante par l'anecdote suivante, dont nous garantissons l'authenticité.

“ Un des artistes, qui dernièrement a passé

---

(a) Un célèbre ministre, lors de son exil, fit mettre à la *girouette* de son château le portrait de Mr. de Voltaire, qui venoit d'insulter à sa disgrâce, après l'avoir encensé pendant sa faveur.

quelque-tems au château de Ferney, dit un jour à Mr. de Voltaire, qu'il venoit d'écrire à Paris. *Qu'avez vous marqué dans ce pais-là*, lui demanda le Papa grand-homme ? *Que vous jouissez*, reprit l'artiste, *de la santé la plus parfaite.* Eh ! de quoi vous mêtez-vous, Monsieur, lui cria le vieillard en colere, *de quoi vous avisez-vous d'écrire à Paris que je me porte bien ? Voulez vous encore ameuter contre moi cette foule de littérateurs & de persécuteurs, qui n'ont la condescendance de me ménager que parce qu'ils me croient mourant ?* „



#### Lettre à l'auteur du Journal.

**J**E viens de lire, Monsieur, dans la gazette de Deux-Ponts, n. 71, p. 162 du lundi 4 Septembre, l'article suivant :  
 „ Le doucereux marquis Caraccioli n'a pu  
 „ déguiser plus long-tems, qu'il avoit fabri-  
 „ qué les lettres attribuées fauffement au  
 „ Pape Ganganelli. Une lettre, inférée dans  
 „ les *Avis divers* a dévoilé sa supercherie &  
 „ lui a arraché un aveu bien humiliant.  
 „ Depuis cet instant fatal à l'hypocrite Ita-  
 „ lien (a), les lettres en question sont tom-  
 bées

---

(a) Nous n'avons garde d'approuver ces expressions véhémentes ; ce n'est que l'obligation de citer fidèlement une feuille publique qui nous a empêché de les supprimer.

„ bées dans un tel discrédit que les libraires  
 „ qui en sont surchargés , les donnent à  
 „ deux tiers de rabais „ Je n'ai pas tardé  
 à chercher cette lettre , qui à ce que dit  
 l'auteur de la gazette , a arraché à Mr. C.  
 cet aveu humiliant. J'ai grande opinion d'u-  
 ne lettre qui auroit opéré ce que les démon-  
 strations les plus invincibles , les plus palpa-  
 bles , telles que celles qui ont paru dans l'an-  
 née littéraire & dans différens de vos Jour-  
 naux ( a ) , n'ont pû effectuer. D'ailleurs  
 je ne connois d'autre aveu de Mr. C. si-non  
 celui d'avoir fabriqué environ 60 pages ( b ) ,  
 & cet aveu ne me paroît pas assez général ni  
 assez proportionné aux preuves qu'on a de la  
 supposition. Vous m'obligerez donc infiniment  
 en me faisant connoître cette lettre insérée  
 dans les Avis divers. Je soupçonne que c'est  
 une lettre de M. C. lui-même , ou d'un de  
 ses intimes correspondans , où on aura trouvé  
 des confidences imprudentes. En attendant  
 votre réponse & les lumières que vous me  
 donnerez sur cet article , je suis &c.

En conséquence de cette demande nous  
 avons fait toutes les recherches possibles  
 pour découvrir la lettre en question , sans  
 néanmoins pouvoir réussir. Cependant nous  
 recevons

( a ) Voyez tous les Journaux cités à la p. 560  
 du 15. Décembre 1776 , & de plus le Journ. du  
 15. Mars 1777 , p. 415 , & celui du 1. Juillet , p.  
 528

( b ) 15. Mars 1777 , p. 416.

recevons régulièrement la feuille hebdomadaire de Mr. l'abbé de Fontenai, qui porte pour titre *affiches, annonces & avis divers*, & nous n'avons rien trouvé dans les dernières feuilles touchant Mr. Caraccioli, sinon le passage suivant qui ne paroît pas être celui dont parlent les Messieurs de Deux-Ponts. En parlant d'un poëme sur *les quatre parties du jour*, Mr. de Fontenai dit : “ *La description des beautés de la nature ne constitue point le fond de ce poëme. qui a eu le plus grand succès en Italie : c'est le détail de ce qui se passe à la ville. Un petit maître, & une élégante, habitans de Rome, jouent les principaux rôles. Si l'auteur a peint, comme on n'en peut douter, la frivolité, le ridicule, les travers, d'après ce qu'il a vu, d'après les originaux qui l'ont frappé, il faut convenir que nos mœurs sont encore bien plus répandues qu'on ne le dit ordinairement. On croiroit que le lieu de la scène est exactement à Paris. Est-ce un sujet de gloire pour nous ? Mr. le marquis de Caraccioli le prétend dans son Europe françoise, ou Paris, le modele des nations étrangères. Il a sans doute ses raisons, lui qui a voulu nous persuader qu'on pouvoit aussi écrire à Rome des lettres sur toutes sortes de matieres, avec le ton, le costume d'un François, saisir les plus petites nuances de son caractère. & se parer de plusieurs lambeaux des ouvrages de Mr. Caraccioli lui-même, comme des plus riches ornemens de la littérature françoise. Mais on peut lui répondre qu'il*

*Affich. & annon. & avis divers. N. 38. p. 150. mercredi 17 Sept. 1777.*

ne faut pas tant se glorifier de ce que le<sup>s</sup> caprices de quelque Caillete, les impertinences de quelque fat, les rapsodies d'un faiseur de brochures, les systèmes d'un philosophe, ont malheureusement de l'influence sur ceux qui leur ressemblent parmi les nations étrangères. Voilà tout ce que nous avons vû de nouveau touchant Mr. de C. dans les avis divers. C'est à messieurs les périodistes de Deux-Ponts à mieux désigner la lettre dont ils parlent & dont on nous demande compte. Au défaut d'une réponse satisfaisante à la question que l'on nous fait, nous dirons un mot d'un petit imprimé qui vient de nous être envoïé, & qui a quelque analogie avec la lettre qu'on dit insérée dans les avis divers.



*Avis important à Mr. l'abbé B\*\*\*, sur les lettres françoises de Mr. Caraccioli, traduites en italien, pour servir d'original à ces mêmes lettres, attribuées, par l'auteur, au Pape Clément XIV Ganganelli. Sans date ni lieu d'impression.*

ON voit par le titre que ce petit ouvrage n'est pas justement une répétition de ce qui a été dit sur les prétendues lettres de Ganganelli. Ce sont des observations qui regardent particulièrement l'édition italienne. L'auteur développe & paraphrase la réflexion que nous avons faite sur ce

fujet dans le Journal du 1. Novembre 1776, p. 340. Les raisonnemens font assez curieux. Nous en ferons part à nos lecteurs, qui pourront juger aisément, s'ils font bien concluans ou non.

1°. Consultez, Monsieur, consultez tous les connoisseurs en langue italienne qui sont à Paris; je vous certifie qu'ils vous diront tous que l'italien suit de phrase à phrase, de mot à mot, la marche du françois; qu'on n'y apperçoit, ni dans les tours, ni dans les idiotismes, aucun des caracteres qui sont propres à la langue italienne, telle qu'elle se parle & s'écrit aujourd'hui, & enfin que la traduction que l'on prétend nous donner pour l'original italien, est très-défectueuse; qu'elle péche en une infinité d'endroits, contre les règles de la grammaire italienne, & qu'il y a même des mots qui ne sont point du tout italiens. De ce fait incontestable, voici le raisonnement qui en suit naturellement, & qui suffiroit tout seul pour terminer la question, parce qu'il est souverainement efficace; je vous en fais le juge, Monsieur. Ou les lettres qu'on nous donne pour l'original italien, le sont véritablement, ou elles ne le sont pas: point de milieu. Si elles ne le sont pas, la cause est finie, je suis victorieux; j'ai gagné mon procès. Si elles le sont, Ganganelli ne savoit donc pas sa langue maternelle. Quoi! ce génie transcendant, cet esprit supérieur, cet homme universel qui savoit tout & écrivoit de tout, peinture, sculpture, architecture,

astronomie, géométrie, théologie, politique, littérature, &c. Ganganelli ignoroit sa propre langue ! Optez, Monsieur, il faut de toute nécessité que vous l'entachiez de cette ignorance crasse, ou que vous conveniez ingénument que les lettres originales qu'on lui attribue ne sont point son ouvrage.

2°. Si Mr. C. avoit eu en son pouvoir les lettres originales de Ganganelli, ou du moins des copies authentiques de ces lettres, il auroit dû commencer par les publier, sans même qu'on l'en priât ; telle est la marche qu'il devoit tenir pour mériter la confiance du public. Loin de l'avoir suivie, cette marche nécessaire, il s'y refuse même aujourd'hui, qu'il publie des lettres en mauvais italien. Car, enfin, je le demande, quelle marque d'originalité ces lettres présentent-elles donc ? Où sont les attestations indubitables des personnes auxquelles on les a écrites, qui prouvent la réalité du fait ? Au défaut de ces personnes, dont la plupart sont mortes, où sont au moins les certificats légaux des personnes qui ont hérité de ces lettres, par lesquels il conste qu'elles ont été écrites en effet par Ganganelli à telles & telles personnes, qu'elles en ont hérité après la mort de ces personnes, & qu'elles les ont envoyées, ou en original, ou en copies fideles, à Mr. C. ? Sans cela cet éditeur passera toujours, aux yeux du public, pour l'auteur original, & le seul dans toute cette aventure.

3°. Pour prévenir la difficulté qu'on auroit

pâ faire à Mr. C. sur la ressemblance de ses ouvrages imprimés avec les lettres de Ganganelli, le prévoiant auteur imagina de dire qu'étant à Florence, en 1758, il y copia quelques lettres de Ganganelli, sur les originaux qui lui furent communiqués par le prélat Cérati & l'abbé Lami. Bien ! A merveille ! Mais si, de l'aveu de Mr. C., Messieurs les Florentins ont les lettres originales de Ganganelli, comment peut-il se faire qu'ils aient traduit en italien, & publié le texte françois de Mr. C., parce qu'ils n'avoient pas le texte original italien ? Ce n'est pas tout : comment se peut-il faire encore que Mr. C. soutienne qu'il est seul en possession du texte original italien, & que les lettres italiennes qui ont paru à Florence ne sont qu'une traduction de sa version françoise ? Quoi ! Mr. C., de son aveu, a copié à Florence des lettres de Ganganelli sur les originaux, & les Florentins n'ont pas ces originaux sur lesquels a copié Mr. C. ? Quoi encore ! Mr. C. attestoit, en donnant la première édition de ses lettres dites de Ganganelli, qu'il les avoit copiées sur les originaux de Florence, & il soutient aujourd'hui, dans l'avertissement qu'il a mis à la tête de son texte italien, que les Florentins n'ont point d'originaux, & que lui, Mr. C., en est le seul possesseur ? Vous riez, cher abbé, j'en suis sûr, de ces contradictions vraiment originales & si singulieres que je ne fache pas que l'histoire en fournisse aucun exemple.

4°. On a fait à M. C. quelques difficultés sur le texte françois de ses lettres ganganelliennes, & on lui en auroit fait davantage s'il n'avoit trouvé le moyen de couper court à toutes ces misérables chicânes, en glaçant d'effroi certaines plumes. Mais qu'a-t-il répondu au petit nombre de difficultés qui ont pû se faire jour à travers les obstacles, pour parvenir jusqu'à lui \* ? Il a répondu, & par sa conduite & par ses discours, qu'il lui étoit impossible de répondre. Par sa conduite : il a changé, dans les éditions postérieures, la plupart des textes qui servoient de fondement aux difficultés qu'on lui avoit faites; & de-là tant de variantes & tant de différences entre la première édition & celles qui l'ont suivie.

\* Un libraire de Paris promet 100 louis à Mr. C. au moment qu'il lui mettra en main l'acte d'élargissement de toutes les brochures qu'il a fait emprisonner en différentes villes du royaume, & la permission d'y ajouter ce qu'on pourroit avoir omis.

Par ses discours : il avoit dit que certaines difficultés qu'il ne pouvoit résoudre, s'éclairciroient dans l'italien; aujourd'hui qu'il donne l'italien, il dit que ces difficultés s'éclairciront dans le latin; & le latin, quand le donnera-t-il ? Jamais, pour deux raisons péremptoires. La première, c'est qu'il ne l'a pas; la seconde, c'est qu'il ne pourroit le faire tel qu'il l'a promis quand il le voudroit. Il nous a dit que Ganganelli écrivoit en latin comme Cicéron; or Mr. C. n'est & ne sera jamais un Cicéron, donc il ne nous donnera jamais en latin des lettres cicéroniennes (a).

---

(a) Quelque soit le latin de Clément XIV, on désire Mr. C. d'en imiter le style tel que nous l'avons

Mais comment ne pas succomber sous le poids d'une autorité aussi accablante que celle de Son Eminence Mr. le cardinal de Bernis, qui écrit à Mr. C. que *l'original italien qu'il va donner dissipera tous les doutes sur l'authenticité des lettres de Ganganelli ?* Toute l'Europe admire le beau génie, l'esprit délicat, la sagesse profonde de Mr. le cardinal de Bernis ; mais qu'importe tout cela, & tant d'autres choses, à la cause de Mr. C. ? Après avoir imposé silence à ses adversaires en France, & Dieu sait comment (a), il tourne ses vûes vers l'Italie, pour tâcher de faire parler en sa faveur une Eminence bien propre à se faire écouter. Il lui écrit : que répond-elle ? Elle répond au suppliant qu'en donnant, comme il le promet, l'original italien, tous les doutes se dissiperont. Oui, sans doute, dans l'hypothèse de la publication de l'original italien ; mais son Eminence, par le compliment hypothétique même qu'elle fait à Mr. C., prétend-elle garantir l'originalité du texte italien que Mr. C. lui annonce ? S'engage-t-elle à entrer en lice avec tous les écrivains qui s'offrent à démontrer le contraire ? Ce

---

l'avons présenté dans une lettre qui est véritablement de lui. Voyez le journal du 15. Mai 1776, p. 87.

(a) Il a fait envoyer des ordres supérieurs à tous ceux qui savent écrire, de rien imprimer contre les prétendues lettres de G.

feroit insulter cette Eminence si sensée & si digne de nos hommages, que de lui prêter des intentions si absurdes.

---

*Institutiones mathematicæ, philosophiæ auditorum usibus accommodatæ, à J. B. Horvath, in Universitate Tyrnaviensi physici professoris publico, ordinario. Augustæ Vindelicorum 1776. 2. vol. in-8°. & se trouve à Luxembourg chez l'imprimeur du Journal.*

**N**ous avons connu particulièrement l'auteur de cet ouvrage, durant le séjour que nous avons fait en Hongrie depuis 1765 jusqu'en 1769 ; il enseignoit avec réputation, on lui connoissoit de la clarté & de la précision, qualités particulièrement requises dans l'étude & l'enseignement des mathématiques, & que l'auteur développe avec succès dans ces institutions destinées à l'usage des collèges. Il traite de l'arithmétique, de l'algèbre, de l'analyse, des différens rapports géométriques & arithmétiques ; tout cela est renfermé dans le premier volume qui finit par les fractions décimales & les logarithmes.

Dans le second volume on trouve la théorie des lignes & des angles, la trigonométrie, les surfaces & les solides, & enfin les sections coniques. Cet ouvrage est depuis quelques années connu & accueilli dans les provinces héréditaires, où l'on en a fait deux éditions. Mais, vû la difficulté de

tirer les livres de si loin , le fleur Rieger , imprimeur à Ausbourg , a cru servir le public par une troisième édition , à qui il ne manque que d'avoir été exécutée sur du meilleur papier.



*Description de la pompe funébre à l'occasion de la translation du corps de Mr. le maréchal de Saxe, le 20 Août. dans l'église de St. Thomas. A Strasbourg , chez Kürsner. 1777.*

Nous avons donné une idée de cette pompe dans le Journal du 15. Septembre , p. 154 ; nous avons fait aussi connoître l'oraison funébre qui avoit été prononcée à cette occasion. Il nous reste à dire un mot du mausolée du C. de Saxe que nous avons vû peu de jours après son érection dans l'église de St. Thomas , & qui nous a paru égalier ce qu'il y avoit de plus beau & de plus pittoresque dans ce genre. L'emplacement qu'on a choisi , contribue beaucoup à faire sortir tous les traits de cette excellente sculpture. Le fond de la petite nef , du côté droit , est si exactement proportionné à la grandeur du monument , le jour si bien ménagé , qu'il n'eût pas été possible de le placer plus favorablement. Au bas d'une pyramide de marbre contre laquelle est appuyé le sarcophage , paroît le maréchal de

Saxe sous l'armure guerrière, la tête ceinte de lauriers, & le bâton de commandement à la main, descendant d'un pas intrépide les marches d'un gradin, qui conduit au tombeau, & regardant la mort avec indifférence. A sa droite on voit dans l'attitude de la déroute & de l'épouvante les animaux symboliques des nations alliées dont il triompha dans les guerres de Flandre, & leurs enseignes brisées. A sa gauche est un amour en larmes, aiant les yeux fixés sur le héros, & tenant son flambeau renversé. Du même côté sont les drapeaux françois élevés & victorieux. Au-dessous du maréchal & sur les degrés paroît la France, figure touchante, noble, intéressante, pleine d'expression & de grace. D'une main elle s'efforce de retenir le maréchal, & de l'autre de repousser la mort; celle-ci, dont le squelette est caché sous une ample draperie, est à la gauche du tombeau: le clypeus à la main, elle annonce au héros, que ses momens sont écoulés: elle appelle son illustre victime, & la presse d'entrer dans le tombeau qu'elle tient ouvert. De l'autre côté du sarcophage, est une figure d'Hercule, dont la douleur mâle & profonde fait un contraste admirable avec la douleur vive, animée & plus ressentie de la France. Au-dessous du sarcophage on voit les armes du maréchal traversées de deux bâtons de commandement, & ornées du collier de l'ordre de l'aigle blanc de Pologne. On lit sur

la face antérieure de la pyramide cette inscription latine :

*Mauritio Saxoni  
Curlandiæ & Semigalliæ Duci  
Summo Regionum Exercituum Præfecto  
Semper Victori  
Ludovicus xv,  
Victoriarum Auctor & Ipse Dux,  
Poni Jussit.  
Obiit Camboriti xxx. Nov. A. MDCCL.  
Ætatis LV.*



*Nouveau moïen de diminuer le nombre  
des suicides.*

Quand les dégâts de la philosophie irréligieuse sont parvenus au point qu'elle ne peut se les dissimuler elle-même, elle imagine des remèdes plaisans, lesquels, s'ils sont incapables de guérir les malades, peuvent au moins faire rire ceux qui se portent bien. Nous avons déjà vû qu'effrayé par la multitude des suicides, dont le nombre augmente tous les jours à proportion des progrès de l'athéisme, Mr. de S. L. proposoit de rendre plus fréquens les spectacles & les danfes, sur-tout en hiver, où la terre couverte de neige inspire les plus forts dégoûts de la vie (a); aujourd'hui on s'avise

---

(a) Catéch. philos. p. 140. édit. de 1777.

d'un moïen bien plus sérieux & plus important. Comme on l'a fait connoître au public par la voie de l'impression , nous croïons devoir en faire part à nos lecteurs. “ Il existoit autrefois à Marseille , un tribunal d'une espece singuliere. Là tout homme qui croïoit avoir de bonnes raisons pour s'ôter la vie , présentoit une requête , tendant à obtenir la permission de se tuer. Les motifs allégués par le plaignant , étoient soumis au plus rigoureux examen , & lorsqu'il n'étoit pas suffisamment fondé dans sa prétention , les juges , après lui en avoir fait sentir l'injustice , & lui avoir indiqué les ressources qui lui restoient encore , le déboutoient de sa demande , & lui impositoient une amende proportionnée à sa fortune. Mais si le requérant étoit tombé dans un tel excès d'infortune , que son existence fût pour lui un supplice continuel plutôt qu'une jouissance , un arrêt de la cour l'autorisoit à terminer ses maux avec sa vie ; ce qui s'exécutoit sans difficulté „

“ Si une institution pareille étoit renouvelée parmi nous , peut-être seroit-ce un moïen d'arrêter les progrès d'une épidémie dangereuse , qui fait depuis quelques années les plus cruels ravages. Que de victimes on auroit pû dérober au trépas , si un tribunal composé d'hommes sages & éclairés avoit été consulté par tous ceux qui se font rendus coupables de suicide ! Combien d'insensés , que la

„ voix de ces oracles auroit rappelés à la  
„ raison & à la patrie ! Car il est incon-  
„ testable que sur dix suicides, on en peut  
„ compter neuf qui ne se sont portés à ce  
„ criminel excès, que dans le délire de  
„ leur raison, & qu'un instant de réflexion  
„ eût sauvés „

On voit que tout cela est dit du plus grand sérieux, & que l'érection de ce tribunal pourra un jour être arrêtée dans le code philosophique. On comprend aussi que les maniaques qui veulent se défaire, s'adresseront de sang froid à ce sage aréopage pour apprendre s'ils doivent encore vivre ou non, & que si les juges sont pour l'affirmative, tout sera dit; leur arrêt sera observé; car il est clair que le suicide ne leur échapperait pas si une fois il s'étoit donné la mort contre la teneur de l'arrêt.

---

Il y a environ 14 ans que Mr. Bohn soutint, dans une thèse, en l'université d'Upsal, sous la présidence du célèbre Mr. de Linné, que le bois de quassie étoit un aussi bon fébrifuge que le quinquina; cette opinion, qui étoit celle du célèbre Linnæus, fit révolution en Europe. Dès-lors on se persuada que le bois de quassie, fort négligé, très-peu accredité avant 1763, étoit le plus salubre & le plus efficace des remèdes: on crut, non-seulement, qu'il pouvoit suppléer le quinquina, mais qu'il avoit encore

des propriétés merveilleuses & que jamais on n'avoit supposées dans l'écorce du Pérou, qui fut négligée à son tour, & en bien des endroits bannie des pharmacopées. Quelques médecins osèrent néanmoins défendre encore la cause de l'ancien fébrifuge, & s'élever contre l'opinion de Mr. Bohn; ils observerent que le bois de quassie n'étoit recommandable que dans certaines maladies, & de nulle vertu dans la plupart des autres; que de quelque nature que soit la fièvre, elle cede inévitablement au quinquina; tandis qu'elle résiste presque toujours imperturbablement à l'efficacité supposée du bois de quassie. Ces médecins en appelèrent à l'expérience; qui confirma leur décision; peu à peu on fut moins engoué du nouveau fébrifuge; on en revint à l'écorce du Pérou; & quand même le bois de quassie ne seroit pas tombé en discrédit, les raisons & les démonstrations de Mr. Severi opéreroient inévitablement sa ruine (a). En effet, il résulte d'un très-grand nombre d'observations par lui faites dans l'hôpital de Pavie, & dont il prend soin de rendre compte,

---

(a) Ce savant vient de publier à cette occasion un ouvrage intitulé : *Sebastiani Severi Ravennatis, auct. Collegii alumni commentarius, &c.* Exposition & commentaire de l'opinion trop générale sur les propriétés du bois de quassie; par Mr. Sébastien Severi de Ravenne, élève de Mr. Bosieri, professeur de médecine en l'université de Pavie &c. A Pavie 1776.

que ce remede est à tous égards très-inférieur à l'écorce du Pérou ; il en résulte que le bois de quassie ne peut être employé ni comme fébrifuge , ni comme anti-septique. Les observations de Mr. Severi démontrent que ce bois administré à grandes doses , ne produit presque jamais un bon effet ; qu'au contraire , il aigrit très-souvent le mal au lieu de le soulager ; & en bien des occasions l'auteur s'est convaincu que ce remede auroit inévitablement opéré la mort des malades , si l'on ne se fût hâté de recourir au quinquina. Plusieurs fois l'auteur s'est servi en même-tems & sur divers sujets de quassie & de quinquina , pour savoir laquelle de ces deux substances étoit le meilleur antiputride ; & il s'est convaincu de l'excellence de l'écorce du Pérou , & de l'insuffisance du bois de quassie , qui n'est bon à employer , conclut Mr. Séveri , que contre les maladies causées par le dérangement ou la lenteur de la circulation des humeurs.

---

D'après une analyse exacte des eaux minérales en général , faite par Monsieur Raulin , ce médecin en a fait un parallèle imprimé , dans lequel on voit que les eaux minérales d'Allemagne que l'on transporte en France ont moins d'efficacité que celles de la même nature qui sourdent dans le royaume ; que les eaux de Sedlitz & de Seydschutz , en Bohême , sont

fort inférieures à celles de Pouillon , près de Dax , en Gascogne , & que les étrangères sont très-susceptibles de falsification : que les eaux de Selter ( ont dit Seltz par abus ) en Allemagne , peuvent soutenir la concurrence avec celles de Saint-Myon , en Auvergne , aiant les mêmes principes , les mêmes vertus ; mais les eaux de Selter outre l'infidélité des transports , ont encore le désavantage que leur esprit volatil est si peu inhérent qu'elles dégèrent aisément , tandis que les eaux de Saint-Myon durent quatre années sans altération : Mr. Raulin a trouvé aussi que les eaux de Spa sont d'une combinaison moins parfaite & moins salutaire que les eaux de Chateldon en Bourbonnois. &c. Mais Spa est devenu un endroit si charmant & si justement admiré de tous les malades & non malades de l'Europe , que ses eaux seront toujours les plus célèbres & les plus recherchées.

---

Le *Meunier* est le mot de la dernière énigme.

L O G O G R I P H E.

**T** *Rois mots de trois lettres chacun ,  
Tous trois de suite n'en font qu'un ,  
Qu'en épithete on donne au plus habile  
Dont le premier , du vrai , du sans façon , se dit :  
Et le second d'un animal reptile ,  
Pour le troisième il flatte le goût & l'esprit.*

NOUVELLES



## NOUVELLES POLITIQUES.

## TURQUIE.

CONSTANTINOPLE ( le 25 Aout. )  
 La Porte est fort mécontente de ce que la cour de Pétersbourg fait un accueil si favorable aux députés du nouveau Chan des Tartares, en qui elle croit voir un nouvel ennemi: Depuis qu'elle en a eu l'avis, il s'est tenu plusieurs conférences entre le Grand-Vizir & Mr. de Stachieff, ministre de Russie, qui reste toujours inébranlable dans ses demandes, ainsi que le divan dans ses refus: Aujourd'hui ces conférences ont cessé absolument. Le ministere ottoman ne cesse de faire des préparatifs formidables & d'embarquer beaucoup de troupes pour Varna. On dit qu'il a fait l'emplette de quelques vaisseaux anglois. Le peuple crie à la guerre & s'abandonne à des excès pour faire voir qu'il ne respire que le carnage: le 13 de ce mois, il se porta à Bujukduré, où les ministres étrangers ont leurs maisons de plaisance, & il déchargea sa fureur sur des bancs qui bordent ces maisons, & qu'il jeta à la mer: les ministres de Hollande & de Venise en ont le plus souffert: ce qui les a tous déterminés à rentrer à Pera. ---  
 Le gouvernement aiant résolu de faire élever

une nouvelle forteresse sur le Danube dans un canton, nommé Sahna-Boghafi & limitrophe de la Moldavie, a chargé de cette commission le ci-devant Bostangi-Baschi, qui est parti depuis peu pour l'exécuter. --- La Porte informée qu'il étoit arrivé en cette capitale cent familles juives, forties de la Pologne & venues par la mer-noire, en a fait appeller les chefs pour savoir les motifs de leur voiage; & comme ils répondirent qu'ils avoient entrepris un pèlerinage de dévotion à Jérusalem, il leur fut enjoint de se mettre au plutôt en route, parce que le gouvernement ne pouvoit les souffrir ici en aucune maniere. Cependant on présume que plusieurs de ces familles ont dessein de s'établir dans quelques endroits de cet empire, d'autant qu'elles ont payé le caratsch, ou tribut auquel sont fournies toutes les familles juives qui veulent jouir de ce droit.

Dix ministres turcs ont été depuis peu emprisonnés, pour avoir été soupçonnés d'avoir eu des intelligences secretes avec les Russes. La chose a été découverte de la maniere suivante. Le Capitan-Pacha étoit allé par eau avec sa garde, comme il est d'usage chaque année, reconnoître tous les environs de Constantinople. Le hasard voulut qu'il rencontrât successivement cinq galères, chargées d'un grand nombre de canons: les conducteurs interrogés sur le chargement de leurs galeres, répondirent qu'il consistoit en grains pour l'approvisionnement de Constantinople: le Capitan les

laissa passer ; mais comme il avoit apperçu des canons ; que les sacs couvroient assez mal , il eut quelque soupçon , & il fit en conséquence des dispositions secretes pour les devancer ; ce qui lui réussit au moyen d'une frégate sur laquelle il monta , & il arriva à tems pour informer le Sultan de ce qu'il avoit vû : il fut donné aussitôt un ordre de laisser entrer ces galeres dans le port ; mais on interrogea de nouveau les patrons sur la nature de leur cargaison : ils répondirent toujours qu'elle consistoit en grains : ils en avoient en effet , & ils en vendirent au peuple ; mais quand il fallut aller plus avant & décharger chaque galere , on y trouva quantité de canons , de fusils , de pistolets , de poudre , de sabres & des lettres. Cette découverte occasionna bien des mouvemens dans le divan. On fit arrêter à l'instant les équipages de ces galeres , ainsi que les membres du ministère auxquels ces lettres étoient adressées , ou de qui il étoit apparemment fait mention. Reste à voir maintenant l'issue de cette affaire.

Comme l'on avoit donné à la Porte de l'inquiétude au sujet du grand nombre de Francs , qui habitent le fauxbourg de Pera , elle a fait demander aux ministres étrangers , particulièrement au Baile de la république de Venise & à l'envoie de Russie , des listes de tous les étrangers , qui y vivent sous leur protection : on a déjà satisfait à ses desirs ; & , d'après les états qui lui ont été remis , il paroît que le nombre de ces Francs , qui

Jouissent de la sauvegarde étrangere, est beaucoup moins considérable que le gouvernement lui-même ne l'avoit supposé.

ALGER ( *le 29 Août.* ) Une escadre , appartenant à cette régence , & composée d'un chebec de dix canons , de quatre demigaleres & de trois galiottes , qui étoit sortie de ce port le 7 du mois dernier , y rentra du 15 au 20 avec cinq prises ; savoir , un chebec espagnol , chargé d'orge ; deux barques napolitaines , chargées de bois de construction pour l'arsenal de Carthagene ; une barque espagnole aussi chargée de bois & de goudron ; & enfin une petite barque chargée d'anchois : l'équipage de cette dernière , consistant en cinq personnes , a été réduit en esclavage : ceux des autres bâtimens avoient eu le bonheur d'échapper. ---- On apprend de Tripoli que le prix des vivres y augmente de jour en jour ; ce qui cause une si grande misere parmi le peuple , que l'on fait déjà monter au nombre de 50,000 les habitans de cet état qui se sont retirés dans le royaume de Tunis , pour y trouver de quoi subsister.

## R U S S I E.

PETERSBOURG ( *le 8 Septemb.* ) Notre cour a fait savoir à la Porte qu'on retireroit de la Prequ'isle de la Crimée les troupes russes qui y sont , pourvû que le Sultan nommât aussi à la dignité de Chan , Sahib-Guerrai déjà nommé par l'Impératrice ; mais just  
qu'ici

qu'ici le Grand-Seigneur n'a voulu accorder audience à la députation du Chan : au lieu de cela la Porte persiste à vouloir qu'il soit procédé à une nouvelle élection, ce que notre cour refuse absolument. Outre cela la Porte fait tous les jours de nouvelles difficultés par rapport aux vaisseaux que nous avons dans la mer-noire ; les choses commencent tellement à se brouiller, que plusieurs croient que cette année ne se passera pas sans que les deux Puissances ne se mettent en campagne : on l'infère sur-tout des préparatifs énormes que font les Turcs, qui à en juger par les avanies qu'ils ont faites, il y a peu, à quelques ministres étrangers, paroissent ne redouter personne : on craint même qu'ils n'aillent jusqu'à arrêter notre ambassadeur.

## P O L O G N E.

**VARSOVIE** ( *le 15 Sept.* ) Le Roi a conféré à Mr. Srzybowski Drossard de Liwa, la direction de la chambre provinciale du même endroit, devenue vacante par la mort de Mr. Wodzinski ; le premier a été remplacé par Mr. Cieszkowski, notaire de Liwa. Il y a aussi eu des promotions dans d'autres départemens.

La commission du trésor a fait depuis peu publier un universal relativement aux loix somptuaires dictées par la dernière diète ; & comme en vertu de ces loix, chaque palatinat doit se choisir une espèce d'uniforme

pour paroître aux diétines, il est statué par cet universal, qu'à commencer du premier jour du mois de Mai 1778, ces loix doivent être mises en vigueur & que pour l'encouragement des manufactures du royaume, le drap de ces uniformes en sera tiré. --- Le comité pour les livres élémentaires a repris ses séances; le comte de Mnischek, membre de la commission sur l'éducation, l'a présidé & a prononcé un discours capable d'inspirer cet amour de la patrie dont il est animé. Mr. Wybicki, connu avantageusement par ses écrits & que le comte Zamoyski emploie à la rédaction du nouveau code de loix, prit place dans ce comité dont il étoit déjà membre honoraire. --- Le tribunal de Pétrikau est en plein exercice de ses fonctions. Le règlement économique suivant, auquel il s'est astreint pour le tems de sa durée, est un très-sûr garant de l'esprit d'intégrité & d'exactitude qui l'anime. Il est ordonné par ce règlement, 1°. que toutes les lettres de recommandation dont les plaideurs seroient porteurs dans leurs affaires, seroient déposées sur le bureau de l'assemblée, à l'effet d'y être supprimées & brûlées sans être ouvertes. 2°. Il est défendu aux membres séans au tribunal de jouer avec les plaideurs. 3°. Il est également défendu aux dits membres, de se trouver aux repas auxquels ils pourroient être invités par les plaideurs, le seul cas excepté, où le tribunal en corps seroit invité.

Depuis son audience solennelle, le ministre

nistre ottoman se répand dans le public, & il paroît que le pais ne lui déplaît pas absolument. En sortant de l'audience du Roi, il se fit débarrasser de ses habits de gala dans le palais roial même, & en prit de plus commodes pour retourner chez lui, où il reçut nombre de visites. Il va souvent à la comédie où il rit toujours deux fois pour une : d'abord de voir rire les autres, & ensuite quand il apprend par son interprete, pourquoi ils ont ri. Il sort presque tous les matins à cheval, pour aller rendre visite aux différens ministres du Roi & de la couronne. Il y a quelques jours qu'il lui plut de prendre le café en public; il s'étoit assis sur un tapis, étendu sur le premier degré du grand escalier du salon, ayant à droite Mr. de Cruta, interprete roial, à gauche son maréchal, & à côté de lui un tas de pieces d'un gros, argent de Pologne, dont il jettoit, par intervalles, des poignées au bas de l'escalier, pour écarter la populace : il faisoit monter les gens bien mis, & distribuoit des pieces d'argent aux enfans au-dessus du commun. Ses gens avoient fait du feu au bas de l'escalier; ses propres chevaux enharnachés & couverts de sonnettes apporterent l'eau dans des especes de houtrés. Après le café, environ sur les trois heures, parut un dervis avec lequel le ministre fit sa priere à genoux, sans s'embararrasser de l'affluence de monde qui remplissoit l'entrée du palais.

## E S P A G N E,

MADRID (le 12 Septembre.) La Princesse des Asturies est heureusement accouchée d'une princesse, hier vers les 10 heures du matin. L'auguste enfant a été baptisé par le nouveau patriarche qui est le curé du palais, dans le vase, dans lequel St. Dominique a été baptisé. Le Roi n'a pas voulu se départir de cet usage ancien : tous les princes & princesses qui naissent en Castille y ont toujours été baptisés : deux Dominicains ont apporté ce vase qui se conserve dans le couvent royal des religieuses de cet ordre.

Le Roi a déclaré que la Reine de Portugal, sa sœur, desiroit de passer quelque tems en cette cour; en conséquence on a nommé un détachement des gardes du corps qui doit aller à la rencontre de cette Princesse pour l'escorter jusqu'ici. On prépare pour son logement le palais du *Buen-Retiro*; on croit qu'elle fera accompagnée dans ce voyage par l'Infante Dona Marianne, sa seconde fille. On dit que S. M. s'arrêtera ici pendant deux mois & qu'après cela elle retournera en Portugal.

Le bruit a couru ces jours derniers & court encore que le gouverneur de la colonie du St. Sacrement s'étant défendu jusqu'à l'ouverture de la breche, Mr. de Cevallos lui avoit fait la dernière sommation de se rendre, & que sur son refus, nos troupes

avoient attaqué & emporté la place d'affaut le 30 Juin avec perte de 2 mille hommes, & que toute la garnison avoit été passée au fil de l'épée; cependant on assure actuellement que cette nouvelle est fautive, quoique la colonie doive être conquise dans le courant de Juillet; mais la cour n'en est pas encore informée. On contredit aujourd'hui la prise du vaisseau *le St. Augustin*, mais elle paroît certaine puisque les relations de nos officiers en sont convenues.

Le sieur Tachon a pris à la vûe de Carthagene une frégate barbaresque qu'il a conduite en ce port, mais sans l'équipage, qui s'étoit jetté dans la chaloupe & qui avoit gagné le large. --- Suivant les lettres apportées de Manille par la frégate la *Junon*, la foudre avoit mis le feu au galion destiné pour Acapulco au Mexique, & il avoit été réduit en cendres avec toute sa cargaison.

GIBRALTAR (le 29 Août.) Une frégate hollandoise de 40 canons est sortie de ce port le 22 de ce mois, pour aller recevoir à Tanger l'alcaïde Taher-Fenish, qui se rendra en Hollande avec le caractère d'ambassadeur du Roi de Maroc. Ce ministre, qui est grand-maître de l'artillerie & l'un des plus intimes favoris de S. M. Maure, passe pour un homme fort civilisé, étant d'une des familles les plus distinguées de son pays, & aiant rempli il y a quelque tems l'ambassade à la cour de Londres. La même frégate prendra à bord toute la suite de Taher-Fenish & les présens, entr'autres neuf

chevaux, qu'il est chargé d'offrir aux États-Généraux avec la ratification de paix, que son Souverain a conclue avec L. H. P. sous la réserve de l'observer *autant que sa religion le lui permet*. On apprend, qu'un cousin de Taher-Fenish, qui réside à Tanger, se rendra comme ambassadeur du Roi de Maroc à la cour de Dannemarck, & que Ben-Abdimelek, gouverneur de Mamora, ira à Florence, pour traiter du rachat des Maures, esclaves dans la Toscane; ou même de la paix avec le Grand-Duc, si les conditions sont de nature à être acceptées.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 7 Septembre.) On prépare tout pour le voyage de la Reine-douairière, qui ira rendre une visite au Roi d'Espagne son frere, & fera quelque séjour à la cour de Madrid.

Le gouvernement vient d'abolir tous les privilèges particuliers & monopoles établis sous la précédente administration, comme contraires à l'esprit du commerce & à ses progrès. En conséquence toutes associations commerçantes restent dissoutes, & il est permis à chaque particulier de faire des spéculations & entreprises de négoce, dans quel genre & quelle contrée de l'Europe que ce soit. On a étendu cette liberté jusqu'à l'impression des livres, qui par un privilège particulier étoit uniquement réservée à l'imprimerie royale; de sorte qu'il sera permis

à tout imprimeur de mettre sous presse tout livre qui sera muni des privilège & approbation d'usage en pareil cas.

D. Jean de Tavora connu par une détention de 22 années, à qui la Reine avoit donné le commandement de la place d'Elvas & de tout le royaume des Algarves jusqu'à l'Estramadure, vient encore d'être nommé maréchal de camp; on dit que ce seigneur est rempli d'esprit & de connoissances; il étoit colonel d'un régiment de cavalerie lorsqu'il fut arrêté. ---- Le procès du marquis de Pombal se poursuit, mais le sort de cet ex-ministre ne paroît point prêt à être décidé. Les différens traits dont on continue à s'entretenir ne font guere d'honneur à la philosophie moderne, dont l'ex-ministre étoit l'ardent protecteur. Ce ne fut point assez pour lui de pouvoir promener ses regards sur les cadavres de 130 Jésuites qu'il avoit fait périr en chemin, ou dans les prisons, il lui falloit un autre spectacle. Il recevoit le Bref de Clément xiv qu'il attendoit, portant suppression de la Société de Jesus: il lui auroit suffi de le faire signifier aux individus de ce corps qu'il tenoit renfermés au fort St. Julien: il voulut être témoin de leur confusion & y ajouter quelque chose de plus. Convoqués par ses ordres, devant leurs prisons, il leur fit faire la lecture de ce Bref, en présence de deux compagnies de soldats: puis au milieu des huées de cette soldatesque, on les dépouilla de l'habit de leur institut, quoiqu'assez méconnoissable.

pour les revêtir de farots formés de tant de piéces de différentes couleurs qu'on auroit pû les prendre pour des farceurs. Quelques autres religieux n'ont pas été mieux traités; la fureur de l'ex-ministre s'étoit étendue sur deux PP. Augustins qu'il fit enfermer dans un noir cachot. L'un d'eux y fut bientôt attaqué d'une fiévre putride. Son compagnon eut beau demander des secours pour lui, crier au géolier qu'il se mouroit, qu'il étoit mort, que le cadavre l'infectoit: il dut se faire à cette odeur cadavreuse jusqu'à ce qu'il lui eût creusé une espede de tombeau avec ses doigts. Ce fait est attesté par ce religieux remis en liberté, & qu'on a vû sortir de son cachot, tenant en main le crâne de son infortuné compagnon. Telles sont les scénes cruelles que nous offre ce siècle éclairé & philosophique. Le tyran qui faisoit attacher des hommes vivans sur des cadavres infects, pour les voir périr d'un nouveau genre de mort, en a-t-il fait davantage (a)?

## S U E D E.

STOCKHOLM (le 20 Septembre.) Pour que les dettes de l'état puissent être plus promptement païées hors du fond particulier à ce destiné, sans que pour cela les autres besoins du royaume en souffrent, le

---

(a) *Mortua quin etiam jungebat corpora vivis,  
Tormenti genus!* 6. *Æneid.*

Roi a ordonné qu'à commencer de l'année prochaine, le dit fond soit entièrement séparé des autres caisses de l'état & qu'il y soit affecté plusieurs autres revenus de la couronne ; & que pour d'autant mieux parvenir à ce but, il soit établi à cet effet une direction particulière, dont S. M. a nommé président le comte Ulrich Scheffer, sénateur & président de la chancellerie ; les autres membres de cette direction sont le baron Liliencrantz, secrétaire d'état au département du commerce & des finances ; le baron Bunge, chambellan, & Mr. J. Ruther, commissaire d'état.

Le mauvais état de notre marine & le peu de vaisseaux de guerre & de frégates que nous avons en état de servir, a fait résoudre l'amirauté à la mettre sur un pied plus respectable en construisant plusieurs nouveaux vaisseaux. L'amirauté avoit déjà proposé ce plan au Roi, qui l'avoit approuvé il y a deux ans, & l'on avoit à cet effet contracté pour la livraison de bois de construction, qui pour la valeur de 1,500,000 rixdalers argent de banque, avoit été acheté dans les états prussiens & transporté à Carlscroon ; mais comme cette quantité de bois n'est pas suffisante, on a contracté de nouveau avec un agent de la cour de Berlin, qui s'est engagé à livrer pendant douze années au chantier de l'amirauté autant de bois de chêne & autre qu'il en faudra pour construire annuellement un vaisseau de ligne & une frégate. L'on se propose aussi de réparer au

plutôt les vaisseaux en état de servir, car on a ouvert solennellement vers la fin du mois dernier la darse de Carlscroon, & l'on a eu la satisfaction de voir que les travaux que l'on y a faits, répondent parfaitement au but que l'on avoit en les entreprenant, puisque l'on y peut facilement mettre à sec jusqu'à huit des plus gros vaisseaux.

Le Roi vient d'élever à la dignité de baron Mr. Jean Liliencron, secrétaire d'état, & chevalier de l'étoile polaire, qui jouira de toutes les prérogatives de sa nouvelle dignité. ----- Un des plus célèbres astronomes de Stockholm a déclaré qu'à l'aide des meilleurs télescopes, il n'a observé dans le soleil d'autres taches que celles que cet astre a de tems à autres. (a).

## I T A L I E.

ROME (le 17 Septembre.) Un édit rendu depuis peu par le cardinal camerlingue, défend l'entrée de toutes les especes en cuivre venant de l'étranger, non-seulement

---

(a) Cette déclaration est merveilleuse assurément, & prouve combien les anciennes vérités astronomiques sont neuves en Suede. Il est généralement connu que le soleil n'a aucune tache fixe ni permanente. Lorsque nous observâmes cet astre le 11 Mars 1766, à l'aide des meilleurs télescopes, il n'avoit que trois très-petites taches vers l'extrémité supérieure. Ces taches avoient disparu entièrement le 28 Octobre 1767, mais il en étoit venu d'autres plus considérables.

dans les trois légations de Bologne, de Ferrare & de la Romagne, mais encore dans l'état d'Urbino & dans la province de la Marche d'Ancone; cette défense s'étend jusqu'aux environs de Rome. Le même édit y défend en outre l'entrée de toute monnoie d'argent fût-elle papale & spécialement des paoli, & des testons, par la raison qu'ils sont trop usés. A l'égard des especes de cuivre & de celles qu'on appelle plateali ou mixtes frappées chez l'étranger, il est accordé un terme de trois mois pour les faire sortir de l'état-ecclésiastique: enfin il est ordonné qu'à l'égard des especes papales qui circuleront dans le commerce, le bajoqué ne vaudra que cinq quatrini, & que les especes papales en argent qui sont usées & détériorées, devront être portées à l'hôtel de la monnoie dans l'espace de trois mois pour en recevoir l'équivalent. --- En conséquence des représentations de Mr. Marescotti, surintendant du château St. Ange, le Pape a fait donner une gratification de 500 écus aux deux ferruriers de ce château, pour les indemniser des pertes qu'ils ont souffertes par le feu qu'on a mis dans leurs boutiques aux mois de Juillet & Août.

On a efflué à Terni un violent ouragan, accompagné de fréquens tonnerres, qui a jetté les habitans de cette ville dans la plus grande consternation & sur-tout un monastere de religieuses où se trouve la princesse-douairiere Barberini-Sforza, autour de qui

un de ces tonnerres décrivit plusieurs cercles , sans la blesser en aucune maniere.

On assure que le Pape va gratifier les fideles d'un nouveau Jubilé en faveur de son exaltation au Pontificat , qui n'a pû avoir lieu en son tems à cause de la concurrence du Jubilé de 1775.

Il y a quelques jours que le sacristain de l'église de Ste. Marie de la Minerve en entrant dans l'église s'aperçut de quelque dérangement. Il fit aussitôt des recherches , & s'aperçut qu'on avoit volé dans une chapelle quelques effets d'argent. Il fit de nouvelles perquisitions & trouva le voleur sous un banc avec les effets volés. Il le fit arrêter sur le champ , & le remit entre les mains de la justice.

TURIN ( le 19 Septembre. ) Il s'est fait à notre cour un changement dans le ministère des affaires étrangères. Le marquis d'Aigueblanche , que Mr. de Perron a remplacé dans ce département , a été disgracié & exilé.

Mr. le comte de Viry s'étoit flatté qu'au retour de son ambassade de France , il pourroit habiter la ville de Chambéry , où il avoit fait louer une maison ; mais le Roi lui a fait signifier , aussitôt qu'il étoit arrivé dans ses états , un exil à sa terre , située dans le plus affreux païs des montagnes de la Savoie.

VENISE ( le 5 Septembre. ) Le gouvernement a nommé l'ex - Jésuite Ximenes , mathématicien du Grand - Duc de Toscane , le Pere Frisio de Milan , & le comte Stratico , professeur de mathématiques à Padoue , pour examiner un projet présenté à la république

par

par le fleur Lorgna. Ce projet consiste à réunir dans un seul lit les eaux qui tombent dans les lacunes, & à faire passer sous les murs de Padoue ce canal, qui serviroit à la navigation depuis Padoue jusqu'ici ; si ce projet réussit, non-seulement la ville de Padoue, mais même les terrains qui se trouvent entre cette ville & les lacunes seront désormais à l'abri des inondations & des atterrissemens qui nuisent beaucoup au commerce & à la culture des terres.

On apprend de Naples que les habitans de Brindes ont résolu d'ériger dans leur ville un monument en l'honneur du Roi qui a daigné faire rétablir & rouvrir à ses fraix leur port si renommé chez les anciens.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 19 Septembre.) On a fait dimanche dernier la procession qui a lieu tous les ans en action de grâces de la levée du siège de cette capitale en 1683. Leurs Exc. Mr. le comte Urfin de Rosenberg, chevalier de la toison-d'or & grand-chambellan, ainsi que Mr. le comte de Seilern, conseiller intime & gouverneur de la basse Autriche y représentèrent la cour en l'absence de l'Empereur & de Mgr. l'Archiduc Maximilien.

Un courrier, dépêché de Parme, a apporté l'agréable nouvelle, que le 7 de ce mois à cinq heures du matin Son Alt. R. Madame l'Infante Archiduchesse Marie-Amélie, Du-

II. Pars.

T chesse

chesse de Parme, est heureusement accouchée d'une Princesse, qui a reçu sur les fonts les noms de Charlotte-Marie-Ferdinande-Thérèse-Anne-Joséph-Jeanne-Louise-Vincence-Rosalie.

Le marquis de Vivalda, ici-devant ministre plénipotentiaire du Roi de Sardaigne auprès de Leurs Hautes Puissances, est arrivé ici où il remplacera, en la même qualité, Mr. le comte de Scarnafis, qui est passé à la cour de France. Le départ de Mr. le baron de Lehrbach, nommé ministre de cette cour en Suède, est différé de quelques mois, parce qu'il est chargé d'une autre commission. --- On attend d'ici en quelques mois Mgr. l'Archiduc Ferdinand; on prépare à cet effet quelques appartemens au château. Le docteur Quarin accompagnera ce Prince.

L'Impératrice-Reine a fait tirer, entre les officiers qui sont de service au château de Schœnbrunn une petite loterie dont tous les billets étoient gagnans & le moindre d'une montre d'or. On a des avis que l'Empereur jouit heureusement d'une parfaite fanté au milieu des fatigues militaires. Comme il est arrivé plusieurs malheurs dans les dernières manœuvres, on dit que les camps que l'on formera à l'avenir ne seront plus si étendus & nombreux. Chaque régiment en son particulier fera ses manœuvres. Les troupes de Bohême, destinées à former le camp de Prague, y entrerent le 4 de ce mois pour y rester jusqu'au 22; cependant on croit

encore qu'avant ce terme, les régimens seront renvoyés dans leurs quartiers.

On ne parle plus de nos deux architectes qui promettoient de construire un bâtiment qui auroit monté la riviere par le moïen du feu; s'ils ne se pressent pas, les glaces de l'hiver les empêcheront de faire l'essai si desiré du public, ou peut-être attendront-ils jusqu'à l'année prochaine. ---- La vengeance paroît promettre beaucoup. On a reçu ici de Hongrie des grappes de raisin admirablement mûres. Le vin de l'année dernière se vend trois kreutzers le pot. Nos mendiens sont yvres tous les jours, parce que depuis bien des années, ils n'ont pas bû le vin à si bon marché. ---- Il est arrivé ici du Portugal trois ex-Jésuites sujets de l'auguste Maison d'Autriche, qui ont été long-tems dans la province de Quito & qui font du nombre de ceux que la Reine très-fidèle a remis en liberté. Ils sont allés à Prague visiter le tombeau de St. Jean-Népomucene. Ils avoient eu l'honneur d'être présentés à Sa Maj. l'Impératrice qui s'est chargée de fournir aux fraix de leur voïage & de les recommander à l'archevêque de cette capitale, pour qu'ils y reçoivent tous les secours qui leur seront nécessaires.

Il y a quelque-tems que Mr. le docteur Busching donna l'état de la population des sujets de la maison d'Autriche, & la fixa à 15 millions; il vient de publier une lettre qu'on lui a adressée à ce sujet. L'auteur de cette lettre qui a fait un long séjour à Vien-

ne & dans les états héréditaires d'Autriche, prétend que cette population ne va qu'à 12 millions environ, & que les revenus actuels de cette Puissance ne doivent être évalués qu'à 52 millions, au lieu de 90 que lui donnent plusieurs économistes. Mr. Busching avoue que d'autres personnes font du sentiment de celui qui le réfute; & déclare avoir de bonnes raisons pour s'en tenir à son premier calcul; mais ce calcul même supposé exact, on voit, combien on a exagéré l'état de la population. Car si tous les états de cette vaste domination, ne comprennent que 15 millions d'hommes, la France n'en contient pas davantage, & l'Italie n'en contient guere plus que la moitié.

HAMBOURG (le 23 Septembre.) Le prince-évêque de Lubeck, duc d'Oldenbourg, est arrivé ici avant-hier avec la princesse son épouse, de la capitale de ses nouveaux états. Nous avons aussi la satisfaction d'avoir chez nous depuis hier le prince de Hessestein, gouverneur-général de la Poméranie; & nous attendons le prince Charles de Hesse-Cassel, avec la princesse son épouse, qui iront faire une visite chez le prince héréditaire, leur frère, à Hanau, où le prince & la princesse de Nassau-Weilbourg se trouvent depuis le 13 de ce mois. Le duc regnant de Mecklembourg-Schwerin est parti au contraire d'ici le 19 avec le prince, son neveu, pour retourner dans ses états. Son Alt. Sér. a fait présent d'une montre d'or au fils d'un bourgeois de cette ville, qui eut le courage

d'arrêter les chevaux de la voiture du duc , lesquels avoient pris le mors aux dents , un jour que ce prince étoit à la promenade.

Le célèbre médailleur Abraham , juif de Berlin , attaché au service de la monnoie-royale , vient de graver en médaillon l'illustre Mr. Formey , secrétaire perpétuel de l'académie-royale de Prusse. D'un côté est son portrait & son nom : *Jean-Samuël Formey* ; au revers , un livre , une plume , & une lampe de cabinet , avec la légende *Docendo. Scribendo. Placuit* ; & à l'exergue , *natus MDCCXI.*

*Extrait de la lettre d'un officier brunswickois au régiment du prince Frédéric , datée du camp de Ticonderago , le 18 Juillet.*

“ Nous campons ici depuis le 6 de ce mois : nous ne nous attendions pas à un progrès si rapide de nos armes ; car à considérer tous les forts abandonnés par les rebelles , tout homme du métier conviendra qu'il ne tenoit qu'à eux de s'y défendre. Le général Riedesel s'est acquis beaucoup de gloire , ainsi que pour les troupes qu'il conduisoit : les compagnies de chasseurs & les grenadiers y ont contribué. Les rebelles ont fait voir qu'ils craignoient les Allemands & leurs baïonnettes qu'ils enfoncent un peu trop avant. Tous les prisonniers , dont le nombre est considérable , en conviennent. On apprend en outre qu'ils ne s'étoient pas attendus à un feu si prompt. Il est étonnant qu'après tant de travaux & de fatigues , nos troupes soient en si bon état , & il paroît qu'on en est redevable

à la bonté du climat. On croit que nous allons continuer notre marche & descendre la rivière d'Hudson vers Albany „

## A. N G L E T E R R E.

LONDRES ( *le 28 Septembre.* ) Le Roi a fait ces jours-ci plusieurs promotions dans ses troupes de marine , ainsi que dans le corps d'artillerie , & on s'attend qu'il en fera aussi dans peu quelques-unes dans la flotte-royale. Sa Majesté continue de travailler assidûment avec ses ministres aux affaires générales de la nation , qui dans l'incertitude où on est sur le succès des opérations de nos armées en Amérique exigent des arrangemens de prudence & de vigueur. Le colonel Faucit, qui a été employé dans plusieurs négociations auprès de quelques Princes d'Allemagne pour engager des corps de leurs troupes à la solde de la Grande-Bretagne pour aller servir en Amérique, a rendu compte à S. M. du succès de sa mission , & il paroît qu'il est d'accord avec le Landgrave de Hesse-Cassel & le duc de Brunswick pour des recrues & des augmentations jusqu'au nombre de six mille hommes , & on assure qu'on a aussi engagé d'autres corps de troupes auxiliaires à notre service , pour partir si la guerre en Amérique ne peut être terminée avant le printems prochain. --- Le Roi a ordonné que l'assemblée du parlement de ce royaume , qui étoit prorogée au 18 de ce mois , sera prorogée de nouveau au 20 du mois prochain. On croit qu'elle ne

fera pas prorogée au-delà de la mi-Novembre pour délibérer aux affaires publiques , & le ministère se flatte que d'ici à ce tems-là il recevra de l'Amérique quelques nouvelles intéressantes & peut-être décisives. --- Le bruit de la mort de Mr. le Comte de Gloucester s'est trouvé faux , on espere au contraire que ce prince se rétablira.

Une lettre du chevalier Burnaby , qui commande la frégate du Roi le *Milford* , faisant partie de la flotte du lord Howe , écrite à la Nouvelle - York le 29 Juillet , après avoir annoncé le départ de l'armement du 22 pour Philadelphie , confirme la prise de cette ville ; mais la cour n'en ayant reçu jusqu'ici aucune nouvelle , il paroît qu'on n'y doit donner aucune créance. Cependant Mr. Burnaby ajoute qu'on avoit trouvé dans la place 3000 Quakers armés pour empêcher les Américains d'y mettre le feu. --- Un bâtiment arrivé de l'Isle de Rhod à Cork en Irlande , a apporté avis qu'après une résistance très opiniâtre les troupes commandées par le général Howe avoient débarqué à Boston , & avoient brûlé la ville avec plusieurs magasins & une grande quantité de munitions de guerre ; & qu'ayant fait occuper tous les postes des environs de la ville , il avoit fait avancer un corps de dix mille hommes dans l'intérieur de la province. L'équipage d'un autre bâtiment arrivé à Dublin , a confirmé cette nouvelle , mais la cour n'en a reçu aucun avis certain. Il ne paroît pas que l'armée du général Howe soit assez forte

pour pouvoir se diviser de maniere à prendre à la fois Boston & Philadelphie, & si la premiere de ces nouvelles est vraie, la seconde doit être regardée comme fausse. Il paroît qu'il faut les regarder toutes deux comme prématurées. Les seules nouvelles certaines qu'on ait reçues depuis la prise de Ticonderago, sont contenues dans les deux lettres suivantes.

Lettre du lieutenant-général Burgoyne à lord George Germaine, datée du 30 Juillet du quartier-général sur la riviere d'Hudson, près du ford Edward, reçue aujourd'hui par le Sylver-Eel, bâtiment de transport venant de Quebec.

M Y L O R D ,

*Par mes dépêches du 11 du courant, confites aux soins du capitaine Gardiner, mon aide-de-camp, j'ai eu l'honneur d'informer V. S. des progrès heureux qu'avoit alors faits l'armée que je commande; quoique depuis cette époque l'ennemi se retirant continuellement d'un poste à un autre, n'ait donné lieu à aucune action remarquable, je crois ne devoir pas différer de mettre sous vos yeux une lettre dont toute l'importance consiste à être datée de la riviere d'Hudson: & je profiterai de cette occasion pour donner à V. S. la satisfaction d'apprendre que la marche jusqu'ici a été effectuée sans aucune perte de la part de nos troupes régulières, quoiqu'à peine il se soit écoulé un jour sans essuyer le feu. Il n'y a que quelques Indiens*

*Et quelques provinciaux qui ont été blessés. La perte des ennemis dans différentes escarmouches est d'environ trois cents hommes tant tués que prisonniers.*

*La marche a été très-pénible, mais l'armée en a supporté la fatigue avec toute l'agilité possible; comme dans presque tous les lieux où il falloit passer, le païs est désert, les ennemis avoient trouvé le moïen de rendre ces passages plus difficiles encore, en coupant des deux côtés du chemin, des arbres qui se croisoient en tous sens, & dont les branches étoient entrelacées. Dans les lieux où il étoit impossible de prendre aucun détour, non-seulement les troupes avoient à se débarrasser de ces abattis, mais elles ont eu encore plus de quarante ponts à construire, d'autres à réparer, l'un de ceux-ci formé de troncs d'arbres avoit deux milles d'étendue sur un marais.*

*Je n'ignorois pas que l'on eût pû éviter une grande partie de ces difficultés en redescendant par eau de Skeensborough à Ticonderago pour prendre une route plus commode par le lac George, mais indépendamment de ce que je desirois de prévenir l'effet que produit souvent un mouvement retrogradé, en rassurant un ennemi frappé de terreur panique, je considérai que la conséquence naturelle de ce second parti seroit de trouver au fort George une résistance qui occasionneroit au moins du délai, parce que pendant la retraite l'ennemi eût pû en sûreté préparer ses batteries, & m'eût du moins forcé*

à prendre terre avec toutes mes forces pour investir le fort. L'événement a justifié ma persévérance ; la garnison du fort George voyant ses communications nécessairement coupées par la marche directe de Skeensborough à la rivière d'Hudson , prit , comme je m'y étois attendu , le parti d'abandonner le fort & de brûler les vaisseaux , laissant le lac absolument libre. Dans l'attente de cet événement , j'avois ordonné à un détachement des troupes du Roi , tiré de Ticonderago , de se tenir prêt , & j'avois fait embarquer beaucoup de provisions , le tout passa le lac le même jour que je pris possession de cette communication par terre : & tout considéré , j'ai le bonheur de voir que tout ce qui est nécessaire pour accélérer les progrès de l'armée est plus heureusement disposé qu'on n'eût pû le faire en employant tout autre moïen.

L'ennemi est actuellement en force près de Saratoga où il témoigne être dans la résolution de tenir ferme ; il a , en conséquence , tiré de New-England un renfort d'artillerie. Les troupes du Roi sont occupées à tirer du fort George les provisions , les bateaux , l'artillerie & toutes les choses nécessaires pour aller en avant.

J'ai l'honneur , &c. J. BURGOYNE.

Extrait d'une lettre du capitaine Péarson , commandant le vaisseau de Sa Majesté le Garland , à Mr. Stephens , datée de Quebec le 12 Août , & reçue aujourd'hui par le Sylver-Eel , bâtiment de transport.

*Suivant les dernières nouvelles reçues de l'armée du général Burgoyne, en date du 2 courant, elle étoit campée dans les environs du fort Edward, que les rebelles avoient abandonné quelques jours auparavant, en se retirant vers Saratoga. Le général Arnold les a joints récemment, & commande actuellement leur armée du Nord. Il a amené avec lui douze piéces de canon de fonte, avec lesquelles on croit qu'il se propose de tenir ferme à Saratoga; le général Burgoyne à la tête de son armée, qui est en bon état & en bonne disposition, se proposoit de marcher le 5 & de les attaquer.*

Tous les papiers américains sont remplis de plaintes contre les officiers qui ont laissé prendre Ticonderago, où ils pouvoient faire une vigoureuse résistance. Le général Saint-Clair qui y commandoit avec une garnison de 4000 hommes, donne pour raison de sa conduite, qu'il n'étoit pas en état de tenir contre une armée si supérieure & si bien pourvûe que celle du général Burgoyne, & que pour sauver son monde il ne lui restoit que le parti d'une bonne retraite avant que la place fût investie de tous côtés & qu'on lui eût coupé toute communication. Il ajoute qu'en restant dans la place il auroit été fait prisonnier avec tout son monde, au lieu que par sa retraite il acquéroit de nouvelles forces pour faire face à l'ennemi. Cependant cet officier a été mis aux arrêts par ordre du congrès pour être examiné par un conseil de guerre.

Dans un de ces papiers intitulé *Pensilvania Packet*, on trouve une lettre du général Washington au général Howe; en voici la traduction.

New-Jersey, le 16 Juillet.

MONSIEUR,

*Le sort de la guerre aiant jetté le major-général Prescott entre nos mains, permettez-moi de proposer son échange pour le major-général Lee, j'espere que vous approuverez cette proposition parfaitement conforme à la lettre & à l'esprit de la convention qui subsiste entre nous; je suis d'autant plus porté à l'attendre, que cet arrangement non seulement écartera tout fondement de contestation entre nous; mais que par ses effets il opérera aussi celui du lieutenant-colonel Camphell & des officiers de l'état-major hessois contre un nombre égal d'officiers du même rang, actuellement en votre possession. Je vous serai obligé, si vous me faites réponse sur ce sujet; & je vous assure, que le général-major Prescott vous sera envoyé d'abord que l'échange proposé aura été accepté, soit par la relaxation préalable du général Lee, ou par une promesse de votre part, qu'elle aura lieu d'abord après le retour du général Prescott.*

*J'ai l'honneur d'être, &c.*

(Signé) G. WASHINGTON.

On ne fait ce que Mr. Howe aura répondu à cette lettre.

Le général Paoli a refusé de passer en Amérique pour y commander une division;

on ne fait si le motif de son refus vient du goût qu'il a pris pour certains plaisirs connus dans St. James-Street & dans Haymarket, ou si cela vient de son attachement à la liberté si bruiante en Amérique, qu'il a défendue en Corse avec tant d'éloquence & si peu de courage. ---- Le second fils du lord-amiral Hawke, revenant le 17 de la campagne, à 9 heures du soir, bravant l'obscurité & les embarras des rues, dans lesquelles il galoppoit comme s'il eût été sur la pelouse, donna dans le brancard d'une chaise de poste dont les chevaux étoient également au galop précipité; la partie du brancard qu'il rencontra le frappa au-dessus de l'aîne gauche & lui ouvrit le ventre jusqu'à la poitrine il mourut quelques minutes après. --- Les lettres de nos provinces septentrionales & des parties de l'Ecosse, qui en sont voisines, sont remplies de détails au sujet de quelques secousses très-fortes de tremblement de terre, qu'on y a ressenties dimanche, 14 de ce mois. La consternation fut d'autant plus vive & plus générale, que ce phénomène arriva pendant le Service divin entre 10 & 11 heures du matin. A Manchester, où la secousse dura 12 à 15 secondes & fut accompagnée d'un bruit terrible, les pasteurs & le troupeau se précipiterent hors de l'église, en jettant des cris d'effroi. Plusieurs personnes tomberent dans la foule; quelques-unes furent blessées dangereusement; d'autres n'eurent que des contusions; & les plus heureux en furent quitte

pour une partie de leurs vêtemens. Cependant l'on n'apprend point, que les édifices aient souffert un dommage considérable. --- On a découvert dans la province de Kent en Angleterre, une grande quantité de monnoies d'or, du tems d'Edouard le Confesseur: celui qui a trouvé ce trésor considérable, dont il peut se passer, l'a destiné à fonder une maison d'enfans trouvés à Brighthelmenstone.

### F R A N C E.

PARIS ( *le 30 Septembre.* ) Mr. le comte de St. Germain vient de donner sa démission du ministère de la guerre; & il est remplacé par Mr. le prince de Montbarrey.

Par un arrêt du conseil d'état, le Roi a accordé à la compagnie de la Guyanne françoise (a) pour le terme de 15 ans un privilège exclusif pour la traite des Noirs & le commerce dans l'isle de Gorée & sur les côtes d'Afrique, depuis le cap verd jusqu'à la riviere de Casamanca. Sa Maj. s'est déterminée d'autant plus volontiers à accorder ce privilège, qu'elle est informée que les

(a) L'objet de cette nouvelle compagnie est d'étendre les différentes cultures connues dans la Guyanne, & d'y en introduire de nouvelles, dont le sol fera juge susceptible. Les épiceries n'en feront pas une moindre partie; les essais qu'on a faits, donnent lieu d'espérer qu'elles y réussiront, & même mieux qu'à l'isle de France; la latitude de la susdite concession étant à-peu-près la même que celles des Moluques.

côtes sur lesquelles il doit s'étendre , sont presque entièrement abandonnées par les négocians françois.

Une ordonnance du Roi , en date du 28 Août 1777 , règle provisoirement le traitement des officiers, bas-officiers & soldats des quatre régimens coloniaux des îles du Vent & Sous-le-vent.

Autre ordonnance du Roi , du même jour , pour régler le traitement des troupes du corps-royal de l'artillerie , qui seront employées dans les colonies de l'Amérique.

Autre ordonnance , du même jour , pour donner une nouvelle forme aux six compagnies de canoniers & bombardiers, des îles du Vent & Sous-le-vent de l'Amérique , & assimiler leur traitement à celui des troupes du corps-royal , employées dans les mêmes colonies.

Autre ordonnance , du même jour , pour régler le traitement des compagnies de dragons , qui seront employées dans les colonies de l'Amérique.

Autre ordonnance , du même jour , pour régler le traitement des régimens d'infanterie qui seront envoyés dans les colonies.

La députation du parlement de Grenoble par rapport à son procureur-général , a reçu du Roi une réponse avec laquelle elle s'en retourne , à ce que l'on prétend , satisfaite : elle porte que cette cour doit enregistrer les lettres parentes qui annullent son arrêté ; & que Mr. de Moidieu après avoir reçu des mercuriales , doit se retirer : mais il paroît

d'après ce qui s'est fait jusqu'ici dans cette affaire, qu'on doit douter de cette dernière condition. --- On a dit de tous côtés, sans fondement, que sur la demande du parlement le grand-conseil avoit été mandé à Versailles le 8 de ce mois, veille de son assemblée générale, & que le Roi avoit fait biffer en sa présence son arrêté au sujet des préjudiciaux. Cette cour s'est assemblée le 9, après que le parlement étoit entré en vacances, ainsi qu'elle l'avoit indiqué à tous ses membres, pour aviser au parti qu'elle a à prendre; & son assemblée a été continuée le 10. Elle est convenue de faire au Roi des représentations dans l'esprit de son arrêté; mais lorsqu'elle a fait demander le jour qu'il plairoit à S. M. de les recevoir, Mr. le garde des sceaux a répondu qu'à cause du voyage actuel de Choisy & de l'interruption des conseils, on ne pouvoit indiquer de jour plutôt que dans le mois prochain, à Fontainebleau.

Les lettres de Bordeaux contiennent des copies d'une lettre écrite par Mr. de Sartine, dans nos différens ports: on ne sauroit lui donner trop de publicité.

#### Lettre de Mr. de Sartine.

*Vous n'avez pas ignoré, Messieurs, l'ordre que Sa Maj. a renouvelé plusieurs fois aux sieges d'amirautés établis dans ses ports, de ne pas permettre la vente des prises faites en mer par des armateurs étrangers, & de tenir la main à ce que les corsaires & prises ne sejournerent dans les ports que le tems nécessaire pour se procurer les secours de subsistance & d'humanité dont ils peuvent avoir besoin.*

soin. Cette défeuse qui a pour principe la fidélité à maintenir les traités, ne doit être éludée sous aucun prétexte. Et S. M. n'a pas pu apprendre sans mécontentement, que pour se soustraire à la vigilance des sièges d'amirautés & faire l'acquisition des marchandises provenantes des prises, on a tenté divers moyens, tels que des contrats de propriété simulés, des substitutions de noms de bâtimens, des déguisemens, des changemens de destination. Elle me charge de prévenir les chambres de commerce, & par elles les négocians de chaque place, que sa volonté est qu'aux termes des traités, il ne soit acheté directement ni indirectement aucuns effets provenans des dites prises amenées dans ses ports & dans ses rades; sous peine pour les dépositaires ou acquéreurs d'en répondre personnellement & d'être contraints à la restitution des effets ou de leur valeur. Vous voudrez bien, Messieurs, faire connoître les intentions du Roi aux négocians de votre place, & les prévenir que S. M. ne souffrira pas qu'il soit porté la plus légère atteinte à l'exécution de ses ordres. Je suis persuadé que les négocians seront eux-mêmes très-empressés de donner une preuve de leur soumission aux volontés du Roi, & de la reconnaissance dont ils sont pénétrés pour la protection toujours active que S. M. accorde au commerce. Je vous prévieni encore que les procureurs de S. M. aux sièges d'amirautés ont ordre de poursuivre les contrevenans à leur requête. Je vous prévieni au surplus que les ports du royaume étant ouverts à toutes les nations pour le commerce, les bâtimens marchands de l'Amérique septentrionale continueront d'y être admis avec leurs cargaisons; & ils pourront charger en retour les denrées dont la sortie est permise. S. M. n'en excepte que les munitions de guerre; & elle compte qu'on n'abusera pas de ce moyen pour introduire des prises sous le masque d'un commerce ordinaire & permis.

Je suis, &c.

(Signé) SARTINE.

Versailles, ce 1 Septembre 1777.

Les épouses de plusieurs officiers qui vont partir pour l'Amérique, veulent accompag-

ner leurs maris dans ce voiage. Madame la comtesse de Lœwendhall n'accompagne le sien que jusqu'à Brest, leurs affaires domestiques l'obligeant de rester en France; mais Mad. la baronne de Cadigan a résolu de traverser les mers avec son époux, colonel du régiment d'Aginois, & ils ont chargé leur famille de prendre soin de l'éducation de leurs enfans. Mr. le comte de Lœwendhall doit avoir le gouvernement de la Guadeloupe lorsqu'il y aura joint le second bataillon de son régiment d'Armagnac; & on dit qu'il a la promesse d'être fait maréchal-de-camp.

L'embargo qu'on disoit avoir été mis sur nos vaisseaux marchands dans nos ports de l'Océan, a sans doute été levé, ou bien il n'a jamais existé, car plusieurs capitaines avertissent le public que leurs navires doivent partir de ces ports à la fin de ce mois pour St. Marc; & Port-au-Prince, & ils offrent, comme à l'ordinaire, de prendre à bord des passagers ainsi que des marchandises.

La marquise de Langeac est morte depuis peu à Lyon en revenant des eaux de Balaruc. Quoique peu avancée en âge elle étoit tombée en enfance par un excès de dévotion, à ce que l'on prétend, au dernier jubilé; mais ces excès sont si rares & si peu à craindre que l'on doit chercher ailleurs la cause de cette *enfance*; peut-être la marquise a-t-elle pris trop tard le parti de la dévotion. Mgr. le comte d'Artois vient de conclure le marché du grand terrain qu'elle avoit der-

rière

rière le vaste hôtel de St. Florentin , connu sous le nom de la Pépinière.

Il circule une petite brochure , sous ce titre : *le père Adam , aux prises avec Mr. de Voltaire.* On fait que cet ex-Jésuite a été , pendant 15 ans , hébergé par le patriarche de Ferney. --- Il s'est élevé dans Paris une si furieuse guerre entre les Piccinistes & les Gluckistes , qu'il faut être doué d'un grand fonds de prudence & de douceur , pour ne pas se faire une querelle avec le premier venu qu'on rencontre dans le monde. L'un veut que Mr. Piccini soit le plus grand musicien qui existe , & que Mr. Gluck soit un très-mauvaise compositeur ; l'autre élève Mr. Gluck jusqu'au ciel , & place Mr. Piccini à l'autre extrémité. Delà est née la question sur la préférence de la musique allemande à l'italienne. On écrit depuis deux mois pour & contre ; on clabaudes de part & d'autre ; on se querelle à outrance ; & cependant les deux chefs , qui sont faits pour s'estimer l'un l'autre , mangent souvent ensemble , & s'amusez entr'eux du zèle immodéré de leurs partisans & de leurs ennemis.

L'auteur de l'éloge du chancelier de l'Hôpital , qui a remporté le prix de l'académie françoise , s'est attiré beaucoup d'improbateurs pour ses satyres sur la religion , par les portraits épigrammatiques qu'il a faits , tel que celui d'un maître des requêtes en général , & pour avoir avancé que les grands Seigneurs ne pouvoient occuper des places de ministres , sans qu'il en résulât de grands

inconvéniens au bien de l'état. *Nous parlerons de cette piéce dans un de nos Journaux suivans.*

Une lettre de Toulouse nous apprend qu'on fit dernièrement, à l'hôpital général de cette ville, l'opération de la taille à un jeune enfant; & que pendant cette douloureuse incision, il ne fit que rire : *hé quoi!* lui dit quelqu'un, *tu ne sens aucune douleur?* Pardonnez-moi, Monsieur, répondit l'enfant; mais je pense au plaisir que j'aurai d'être délivré de ce vilain mal-là.

Une partie des marchands de la foire de St. Ovide viennent d'éprouver un événement bien funeste. La nuit du lundi au mardi vers une heure & demie du matin, le feu a pris dans une des boutiques, & en moins de dix minutes il y en a eu 27 de réduites en cendres. Toute la foire eût peut-être péri entierement, si l'on n'avoit pris le parti, voyant les progrès rapides du feu, de couper la communication. Les marchands pour la plupart endormis, ont eu à peine le tems de se sauver. Personne n'a perdu la vie dans cet incendie, qu'un enfant qu'on n'a pû retirer de son lit; il y a aussi une fille de boutique qui est tellement brûlée, qu'on n'espere pas qu'elle puisse en revenir. On évalue la perte à près de trois millions, parce que les boutiques qui ont été brûlées appartenoient à des marchands de bijoux & de diamans. Avant cet incendie, il avoit été décidé au conseil du Roi, d'après l'avis de Mr. le lieutenant-général de

police, que cette foire seroit abolie à cause des inconvéniens qu'elle occasionne, & du préjudice qu'elle cause aux corps des marchands de cette ville.

Les fiacres mécontents de l'impôt de vingt sols qui subsiste sur eux, & sur-tout de l'établissement des nouvelles voitures des environs de Paris, se sont crus en droit, comme citoyens, de réclamer pour raison de la lésion qu'ils supposent être portée à leur état. Pour cet effet, ils se sont donnés le mot, & assez secrettement pour qu'on n'en sût rien, ont été au nombre de 150 en députation à Choisy où étoit le Roi & toute la cour, pour faire des représentations. Arrivés à Choisy, ces fiacres ne savoient à qui s'adresser; mais heureusement pour eux, le Roi les apperçut de loin, & se fit rendre compte de la raison pour laquelle il y avoit un si grand nombre de voitures. On rapporta à Sa Maj. que c'étoient les cochers de place qui venoient lui faire des représentations; & le Roi, après s'être informé de l'objet de leur démarche, leur a fait répondre qu'on leur rendroit justice; mais comme les assemblées sont défendues; que d'ailleurs ces fiacres sont immédiatement soumis à la police, & qu'ils ne peuvent, sans la permission du magistrat, qui en est le chef, se permettre la moindre chose, on a mis en prison ceux qui avoient ouvert cet avis, & qui avoient excité les autres à le suivre.

TOULON ( le 5 Septembre. ) L'on vient de recevoir dans ce port un ordre de

rappeller tous les officiers, absens par congé, & d'armer de nouveau sous le commandement des mêmes capitaines, & avec le même état-major & le même équipage, les chebecs, qu'on n'avoit pas encore achevé de désarmer. On a fait une nouvelle levée de charpentiers, de calfats & de matelots, pour accélérer les ouvrages de l'arsenal, avec ordre aux commissaires des départemens & des quartiers de ne dispenser du travail aucun d'eux, sous quelque prétexte que ce soit. --- La frégate l'Alcmene, commandée par le chevalier de Bonneval, est revenue de Tunis, où elle a ramené Suleiman-Aga, général de la cavalerie de ce royaume, & envoyé du Bey auprès du Roi, de la part duquel Mr. de Bonneval a présenté au Bey différens présens. Il en a témoigné la plus grande satisfaction, & a fait présent à Mr. de Bonneval de deux chevaux barbes. On croioit que l'Alcmene alloit désarmer, lorsqu'elle a reçu ordre de prendre des vivres pour six mois. La frégate l'Aimable, commandée par Mr. de Bruyeres-Chalabre, partie de Rhodes depuis un mois, est aussi rentrée. Durant sa croisière elle n'a vû aucun pirate; & notre commerce se fait au Levant avec toute sûreté. Le Roi a fait une promotion de 13 enseignes de vaisseau.

Suivant les dernières lettres reçues de la Martinique, les fourmis continuent à y causer beaucoup de ravages; & la récompense d'un million, proposée depuis plusieurs années par le gouvernement, à celui qui découvroit

couveriroit un moien d'extirper ces insectes, n'a produit que des efforts impuissans. Ils s'y multiplient d'année en année, de la façon la plus alarmante. Ils nuisent également & aux productions de la terre & à la population, en faisant périr les enfans des Nègres, que ceux-ci sont obligés d'abandonner pendant leur travail. Ils entrent dans le nez, les oreilles & les yeux des Négrillons & rongent leurs membranes encore délicates. Il y a apparence que les ravages d'un fleau si cruel & si indestructible, aiant été exposés à Mr. de Sartines par l'intendant de la colonie, depuis son retour en France, n'auront pas peu contribué à déterminer ce ministre à favoriser le nouveau projet de colonie dans une partie de la Guianne, ainsi que nous en avons fait mention à l'article de Paris. On ménageroit ainsi une ressource & un débouché aux habitans de la Martinique, s'ils étoient obligés d'abandonner leur île.

On mande de Troyes en Champagne que le 22 Août, vers les quatre heures du soir, le cuisinier des révérends peres Jacobins de cette ville descendit dans un puits de 22 pieds de profondeur, & à sec, pour en retirer un instrument de jardinage. Depuis plusieurs années on jettoit dans ce puits, devenu inutile, plusieurs matieres végétales & animales. Le cuisinier fut suffoqué en arrivant au fond. La personne qui l'avoit aidé à descendre, l'entendant touffer & se débattre, l'appella inutilement & voulut descendre elle-même;

mais à peine parvenue au milieu, sentant une chaleur considérable & sa respiration s'embarasser, elle remonta aussi-tôt pour appeller du secours. Le Supérieur du collège & un garde-du-corps arrivés des premiers, jetterent de l'eau dans le puits avec des arrosoirs. Un cri que poussa le suffoqué les assûra de l'efficacité de leurs aspersions. Un compagnon tisserand, nommé François Gobin, offrit de descendre ; mais descendu à moitié il remonta : cependant malgré les observations qu'on put lui faire il eut le courage de descendre une seconde fois, & d'attacher une corde sous les aisselles du suffoqué, après quoi s'apercevant que les jambes & la respiration lui manquoient, il cria & se fit retirer promptement ; arrivé à l'air libre il tomba en foiblesse & ne revint qu'au moien de quelque aspersions d'eau froide. Pendant ce tems-là le cuisinier, qui depuis trois quarts-d'heures étoit dans le puits, en fut retiré sans parole & sans mouvement ; ses membres étoient flexibles, son visage violet, extraordinairement gonflé, sa bouche remplie d'une écume grisâtre, & sa poitrine très-élevée. On lui jetta, à diverses reprises, de l'eau fraîche sur tout le corps ; & le sieur Thieslet, médecin, ainsi que le sieur Simon, chirurgien, lui administrerent les autres secours indiqués dans l'ouvrage du sieur Portal sur cette matiere, heureusement distribué gratis dans la province de Champagne par les ordres de Mr. Rouillé d'Orfeuil, intendant. C'est à ces

secours que le cuisinier suffoqué a dû son retour à la vie.

Le village de Blevaincourt , près de Bourmont en Lorraine , a essuïé le 2 Septembre l'incendie le plus funeste. Le feu y prit vers midi dans une chambre à four. Comme il faisoit un vent violent , la maison où le feu éclata , fut embrasée dans un moment ; il se porta bientôt sur beaucoup d'autres maisons remplies de fourages & de grains ; de quatre-vingt-trois habitations dont le village étoit composé , il n'en reste que vingt-trois. La charpente du toit de l'église , le clocher , la sacristie , ont été la proie des flammes ; la voûte même a été percée en plusieurs endroits , & les cloches ont été fondues. Beaucoup de gens qui travailloient à la campagne , & toutes les communautés voisines y accoururent ; mais l'activité du feu étoit telle , qu'il fut impossible d'en arrêter les progrès , & qu'à peine put-on sauver quelques meubles. Sur le soir le village paroissoit une fournaïse ardente , on ne pouvoit même y pénétrer parce que les rues étoient croisées & embarrassées par les charpentes & les bois de maçonnerie enflammés.

On vient de découvrir à quelque distance de l'isle de Madagascar , une petite isle , à laquelle on a donné le nom de *l'isle aux Sables*. Depuis plusieurs années , quelques bâtimens l'avoient apperçue , mais n'avoient pû en aborder ; enfin le 25 Novembre dernier , la corvette la Dauphine , partit du Port-Louis dans l'isle de France , pour aller

reconnoître cette île nouvelle, & pour y prendre des Nègres qu'on y avoit vûs. Au bout de trois jours on apperçut l'île aux Sables ; & Mr. Lepage , officier de la corvette , fut envoyé avec une chaloupe & une pirogue à l'ouest de l'île. Il n'y trouva que sept Nègres & un Négrillon , âgé de huit mois. Ces infortunées avoient été jettées dans l'île en 1761 , par un vaisseau de la compagnie des Indes l'Utile , qui fit naufrage sur ces côtes. Les gens de l'équipage s'étoient sauvés sur une espece de chalan , fait des débris du vaisseau , & avoient abandonné dans l'île près de 30 Noirs ou Nègres. Quelques-uns de ces malheureux avoient trouvé moyen de fabriquer un bateau avec quelques planches & avoient disparu ; les autres étoient morts de misere , à l'exception de treize. Cette île , qui n'est qu'un banc de corail d'environ 500 toises de long , sur 300 de large , ne leur offroit ni asyle , ni nourriture , ni arbes , ni herbages. Les treize infortunés qui avoient survécu à tant de malheurs , étoient enfin parvenus à se pratiquer une cabane sur la partie la plus élevée de l'île ; ils l'avoient couverte des écailles de tortues dont ils se nourrissoient ; un puits qu'ils avoient creusé dans le sable , leur fournissoit de l'eau croupie. Voilà quelles étoient leurs ressources. Il y a pourtant des oiseaux dans l'île ; ils en mangeoient quelquefois , & leurs plumes leur servoient de couvertures. C'est dans cette cruelle situation qu'ils ont vécu 15 ans , continuellement

lement exposés à être engloutis par la mer ; qui dans les mauvais tems enfabloit leur cabane. Les sept Nègresses qu'on a trouvées , rapportent n'avoir vû que cinq navires , dont quelques-uns ont essayé inutilement d'approcher de l'isle. Un seul y avoit réüssi ; mais le mauvais tems l'avoit obligé de se remettre en mer ; & un matelot que la tempête effraïa , étoit resté dans l'isle pendant quelque tems ; mais depuis trois ou quatre mois , il s'étoit embarqué sur un petit bateau qu'il avoit construit , & avoit emmené avec lui trois Noirs & trois Nègresses , dans l'espérance de se rendre à l'isle de Madagascar. Telles sont les particularités que l'on a pû se procurer jusqu'à présent sur la découverte de cette isle.

Les fils d'un boulanger de Toulouse , l'un âgé de 10 ans & l'autre de 13 , allerent dernièrement abreuver une jument au canal , suivis d'un chien de la maison ; l'aîné qui montoit la jument tomba dans l'eau ; son frere effraïé cria au chien : *approche , cherche , zien , apporte* ; le chien plongea aussitôt & ramena à fleur d'eau son jeune maître , qu'il tenoit par les cheveux. Malheureusement cet enfant n'avoit qu'une fausse queue , qui céda & qui demeura seule entre les dents du chien. Son cadet le voïant une seconde fois prêt à périr , & ne consultant que son zele & son courage , se jeta dans l'eau pour le secourir ; il ne savoit pas nager , & il se noïa avec son frere. On les retira trop tard , & tandis qu'on se préparoit à leur administrer les secours

cours d'usage , ils expirèrent. Le chien , en conduisant par la bride , la jument , qui avoit causé de tant maux , guida ceux qui portèrent les cadavres de ces deux enfans à leurs parens infortunés. Il pouffoit des hurlemens affreux. On fut obligé de le tenir enfermé jusqu'à ce qu'on eût enterré l'un & l'autre.

### P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 10 Octobre.) On a ouvert les premiers jours de ce mois les nouvelles écoles publiques , établies dans plusieurs d'entre les principales villes des Païs-Bas ; savoir , à Bruxelles , Anvers , Tournay , Gand , Bruges , Namur , Luxembourg , Ruremonde , Ypres , Courtray , Oudenarde , Alost , Nivelles , Hall , Marche , & Herve. Le gouvernement a prescrit à toutes les écoles un plan d'enseignement & les directions les plus propres à procurer à la jeunesse une excellente éducation , en même tems qu'on a nommé les sujets les plus capables pour exécuter ces vûes.

Le succès de la récolte , qui , suivant les avis de presque tous les païs , a été des plus abondantes , a engagé le conseil des domaines & finances à rendre une ordonnance en date du 6 du mois passé , “ qui permet l'ex-  
 ,, portation du froment , du méteil & du  
 ,, seigle , par terre seulement , par les dé-  
 ,, partemens de Turnhout , d'Anvers , de  
 ,, St. Nicolas , de Gand , de Bruges , de

„ Nieuport , d'Ypres , de Courtray , de  
 „ Tournay, de Mons & de Chimay,, L'ex-  
 portation , tant par eau que par terre , con-  
 tinuera auffi d'être permife dans les départe-  
 temens de Charleroi , de Namur & de Tir-  
 lemont.

## M O R T S.

Meffire Charles de Broglie , évêque & comte de Noyon , pair de France , abbé commandataire de l'abbaye d'Ours-camp , est décédé le 20 Septembre dans fon château de Carlepont près de Noyon au milieu de fa famille réunie , après une longue & douloureuse maladie , pendant laquelle il a fait paroître la plus parfaite réfignation & les fentimens de la piété la plus touchante. Il avoit la nomination du Roi de Pologne pour être promu au cardinalat dans la prochaine création. Le maréchal de Broglie fon frere accompagné des évêques d'Angoulême & de Senés l'a affifté à la mort , en le confortant & en l'encourageant par des paroles de religion & de falut , tout autrement efficaces dans ces derniers momens , que celles d'une froide philofophie. On voyoit les deux freres ferrant à la fois le même Crucifix , également touchés & attendris ; l'intrépide maréchal comprimant fa douleur , pour adrefser à fon frere les difcours les plus énergi-  
 ques & les plus touchans. Il ne le quitta qu'après avoir reçu fon dernier foupir.

Le comte regnant de la Lippe , généraliffime des troupes de la couronne de Portugal , & feld-maréchal au fervice électoral de Brunswick , est mort à Buckebourg , le 10 Septembre à l'âge de 52 ans , laiffant après lui une réputation diftinguée , acquife par fes connoiffances , particulièrement dans l'art de la guerre.

Edouard Howard duc de Norfolk , maréchal-héréditaire d'Angleterre , comte d'Arundel &c , premier duc , comte , & baron d'Angleterre après

le sang royal &c. , est mort à Londres, le 26 Septembre, à l'âge de 92 ans. Ce seigneur étoit le chef de la maison de Howard, la plus ancienne de la haute noblesse d'Angleterre, & dont l'origine se perd dans la nuit des tems : les plus habiles généalogistes la rapportent à un gentilhomme de la maison des comtes de Passy, qui vint en Angleterre avec Guillaume le Conquérant. Comme la branche aînée est restée attachée au catholicisme, la charge de maréchal d'Angleterre, héréditaire dans cette famille, s'exerce par le comte de Scarborough, en qualité de vice-maréchal. Le feu duc, distingué par sa bienfaisance envers les pauvres, étoit le quatrième collatéral, auquel les titres de la maison avoient passé faute d'enfans; & , comme il n'en a point laissé lui-même de son mariage avec demoiselle Marie Blount, ils sont de nouveau dévolus avec les biens considérables, qui y sont attachés, à un cinquième collatéral, Mr. Charles Howard de Greystock au comté de Cumberland, connu dans la république des lettres par des *penées sur différens sujets.*

Simon comte Harcourt, vicomte Newnham, est mort le 10 de Septemb. à sa terre de Newnham au comté d'Oxford, par un accident des plus funestes. Quelque tems avant diner il étoit sorti pour aller se promener, accompagné d'un petit chien, qui lui étoit fort attaché. La famille ne le voyant point revenir à l'heure du diner, le chercha & le trouva tombé dans un puits, la tête la première. Comme le petit chien fut trouvé également dans le puits monté sur le pied de son maître, qui sortoit hors de l'eau, & que le chapeau & le gant de la main droite étoient posés de côté, on présume avec beaucoup de vraisemblance, que ce seigneur a voulu retirer du puits l'animal, qui y étoit tombé par accident, & qu'en sauvant sa vie il a trop hasardé la sienne. Il avoit passé par toutes les charges honorables dans le militaire & la politique. En 1743 il étoit avec le feu Roi à la bataille de

Dettingen ; en 1745 il leva un régiment pour le service de la couronne ; en 1749 il fut créé comte Harcourt ; ensuite nommé gouverneur du Roi régnant , alors Prince de Galles , poste dont il se démit en 1752 ; en 1751 membre du conseil-privé ; en 1754 général-major ; en 1759 lieutenant-général ; en 1761 grand-écuyer & ambassadeur-extraordinaire à la cour de Mecklembourg-Strelitz , pour conduire la Reine en Angleterre ; en 1763 grand-trésorier de la maison de la Reine , ensuite ambassadeur à la cour de Versailles , & en dernier lieu vice-roi d'Irlande. George-Simon vicomte Newnham , son fils aîné , lui succéda dans ses titres & biens. Son second fils est le colonel Harcourt , aide-de-camp du Roi , qui sert actuellement en Amérique.

Le Prince Maurice de Saxe-Gotha , lieutenant-général au service de Hesse-Cassel , oncle du Duc régnant & de S. M. Britannique , est mort le 3 Septembre à Altenbourg , à l'âge de 67 ans.

La Princesse-douairière du Prince-héritaire Frédéric de Bade-Dourlach , née Princesse d'Orange & de Nassau , est morte le 18 Septembre , à l'âge de 67 ans.

Mr. de Portalis , commissaire-général des guerres & chevalier de St. Louis , est mort à Toulon âgé de 88 ans. Ce vieillard , qui se voyoit dans un âge fort avancé , se transporta la veille de sa mort au cimetière , où il faisoit construire son tombeau , & dit aux ouvriers qu'il ne les payeroit pas si leur ouvrage n'étoit pas fini dans deux jours. Il avoit bien raison , car le soir même il eut une attaque d'apoplexie dont il mourut le lendemain.

## T A B L E

TURQUIE.	{	Constantinople.	267
		Aiger.	270
RUSSIE.	(	Petersbourg.	270
POLOGNE.	(	Varsovie.	271
ESPAGNE.	{	Madrid.	274
		Gibraltar	275
PORTUGAL.	(	Lisbonne.	276
SUEDE.	(	Stockholm.	278
ITALIE.	{	Rome.	280
		Turin.	282
		Venise.	282
ALLEMAGNE.	{	Vienne.	283
		Hambourg.	286
ANGLETERRE.	(	Londres	288
FRANCE.	{	Paris.	296
		Toulon.	303
PAYS-BAS.	(	Anvers.	310
		<i>Morts.</i>	311